

SELLAL
DEVANT L'APN

657 autorisations de réunion accordées dans la wilaya d'Alger durant le 1^{er} semestre 2014

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 3 Avril 2015 - 13 Jourmada al Thani 1436 - N° 918 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES ETATS DE LA FÉDÉRATION SUISSE, CLAUDE HÈCHE :

«L'Algérie est un acteur clé de la sécurité en Europe» p. 24

ALGÉRIE - PALESTINE

Le président du Conseil national palestinien Salim Zaoun dimanche en Algérie p. 24

ALGÉRIE - IRAN

Nécessité de développer et de promouvoir les relations parlementaires entre les deux pays p. 24

ALGÉRIE - FRANCE

Convention de coopération entre l'ENA et son homologue française p. 5



Walid B.

Les frontières algériennes sont totalement sécurisées grâce aux efforts consentis par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) qui sont en train de mettre les bouchées doubles pour mettre en échec toute tentative de déstabilisation venant de

l'intérieur ou de l'extérieur du pays. C'est ce qu'a révélé hier Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales. Interrogé en marge d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'APN, sur la sécurité au

niveau des frontières, M. Belaïz a été catégorique en affirmant que «nos frontières sont sécurisées grâce aux efforts importants déployés par les forces de l'ANP auxquels le ministre d'Intérieur a tenu à rendre un vibrant hommage. p. 3

PARLEMENT

ECHANGE DU PERMIS DE CONDUIRE

Belaïz : «Les pièces requises retirées en moins de 40 jours grâce au fichier national du permis» p. 4

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Réunion des consuls généraux d'Algérie en Europe aujourd'hui et demain p. 4

TRANSPORT

AIR ALGÉRIE RÉCEPTIONNE UN AIRBUS GROS PORTEUR A330-200 p. 6

SANTÉ

MAL DE DOS

À quoi bon prendre du paracétamol ?

Pages 12-13

Amnesty

International se félicite du nombre «décroissant» de condamnés à mort en Algérie p. 5

FOOTBALL

STAGE DES VERTS À DOHA :

Gourcuff défend son choix p. 21

MDN

3 contrebandiers et 4 immigrants clandestins africains arrêtés au Sud du pays p. 4

Météo



Régions Nord : 18° à Alger

Temps généralement ensoleillé avec localement quelques formations orageuses isolées sur Naâma et El Bayadh les après-midi du Samedi et Dimanche. Les températures maximales varieront de 20°C/24°C. Les vents seront faibles.

Régions Sud : 27° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé. Les températures maximales varieront en général de 25°C à 32°C avec des pics de 36°C vers Tindouf et l'Extrême Sud. Les vents seront faibles.

RESSOURCES EN EAU

Necib les 4 et 5 avril à Adrar



Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera dimanche et lundi (4/5 avril 2015), une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Adrar.

SPORTS

Tahmi dimanche à Aïn-Témouchent

Le ministre des Sports, M. Tahmi, effectuera, dimanche 5 avril, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Aïn-Témouchent.

CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB
Exposition «Mosaïque»

L'Ettablissement d'Etat et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 14 avril au Centre culturel Mustapha Kateb, une exposition de l'artiste peintre Bedri Mohamed Zaghloul, intitulée «Mosaïque».

DEMAIN À ANNABA
Rencontre régionale des cadres du PT

La secrétaire générale du parti des Travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, présidera samedi 4 avril à partir de 10h au théâtre régional Azzedine Medjoubi de Annaba, les travaux d'une rencontre régionale des cadres du parti.

FNA
Assemblées des bureaux des wilayas d'Adrar et Bechar

Le président du Front national algérien (FNA), M. Mousa Touati, présidera aujourd'hui et demain, les travaux des assemblées des wilayas d'Adrar et Bechar.

Max Min

	Max	Min
Alger	18°	14°
Oran	22°	16°
Annaba	18°	13°
Béjaïa	18°	13°
Tamanrasset	27°	12°

Horaires des prières

Vendredi 3 Avril 2015

Fajr	05:10
Dohr	12:53
Asr	16:26
Maghreb	19:12
Isha	20:31



DU 4 AU 6 AVRIL

Kadi inspecte l'autoroute Est-Ouest



Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi, effectuera, du 4 au 6 avril, une visite de travail et d'inspection de l'autoroute Est-Ouest.

DEMAIN À L'EDEN PHÉNIX D'ORAN
Célébration de la Journée nationale du savoir

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme, l'association Iqraa célébrera cette année la Journée nationale du savoir, samedi 4 avril à partir de 14h à l'hôtel Eden phénix d'Oran.

GALERIE BAYA
Exposition de l'artiste Nedjai Mustapha

La galerie d'arts Baya du Palais de la Culture, Moudi-Zakaria, abritera jusqu'au 29 avril, une exposition de peinture intitulée «Imposture» de l'Artiste Nedjai Mustapha.

DU 5 AU 12 AVRIL

Mobilis Sponsor du 5^e Salon National de l'Emploi

Mobilis Sponsor Platinum de la 5^e édition du Salon National de l'emploi «Salem 2015», qui se déroulera du 05 au 12 Avril 2015 au Palais des Expositions (Safex) les pins maritimes, Alger, sous la thématique «La formation, clef pour l'accès à l'emploi». Durant une seule semaine, le salon regroupera plus de quatre cents (400) exposants et micros entreprises créées dans le cadre des dispositifs de l'ANSEJ et de la CNAC, ainsi que la participation des institutions et organismes publics et privés. Ce salon a pour objectif, la présentation et la valorisation des différents dispositifs publics de promotion d'emploi, notamment en direction des jeunes en quête d'un parcours professionnel tant à travers le salariat que l'entrepreneuriat.

DU 6 AU 8 AVRIL À BOUIRA

Journées portes ouvertes sur la Sûreté nationale



La maison de la culture Ali-Zaâmoum de Bouira, abritera du 6 au 8 avril 2015, les 58^e journées portes ouvertes sur la Sûreté nationale.

LUNDI 6 AVRIL À 11H

Le P-DG d'Air Algérie invité du Forum de Liberté



Le président directeur général d'Air Algérie, M. Mohamed-Salah Boultif, sera l'invité du Forum du quotidien Liberté, lundi 6 avril 2015 à partir de 11h, pour une conférence-débat qui portera notamment sur le renouvellement de la flotte et les futures désertes. La rencontre aura lieu au siège du journal sis à El Achour.



L'ANNONCE A ÉTÉ FAITE PAR M. SELLAL DEVANT L'APN

657 autorisations de réunion accordées dans la wilaya d'Alger durant le 1^{er} semestre 2014

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé jeudi à Alger que 657 autorisations ont été accordées pour l'organisation de réunions publiques au niveau de la wilaya d'Alger durant le premier semestre de l'année 2014, dont 80 autorisations pour les partis politiques.

80 autorisations de réunion ont été accordées à des partis politiques, 12 à des syndicats nationaux, 212 pour des associations nationales et locales et 6 autres dans le cadre de manifestations sportives entre le 1^{er} janvier et le 10 juin 2014, a précisé M. Sellal, dans une réponse lue en son nom par le ministre des Relations avec le parlement, Khelil

Mahi, lors d'une séance plénière de l'APN, consacrée aux questions orales.

347 autres réunions ont été organisées par des personnes autorisées durant la même période, a ajouté le Premier ministre, soulignant que le nombre global précité «couvre une importante partie des demandes introduites pour l'organisation de réunions du genre».

«Le refus d'octroi d'autorisations pour les autres demandes introduites est lié au non respect des conditions prévues par la loi», a-t-il indiqué.

L'Algérie «œuvre par le biais de ses institutions à consacrer l'Etat de droit et à protéger les droits individuels et collectifs, y compris la liberté d'expression et d'association, de réunion et de manifestation, des droits garantis par la Constitution et les lois de la République», a rappelé M. Sellal.

Toutefois l'Algérie s'emploie à faire face à toute atteinte à l'intégrité physique et morale du citoyen», a-t-il fait remarquer.

Le Premier ministre a rappelé les textes de loi définissant les modalités et conditions régissant l'exercice des droits de manifestation et de rassemblement «reconnus en Algérie», conformément aux normes internationales auxquelles elle a adapté sa législation. Ces rassemblements sont organisés «en toute liberté» et il appartient aux forces de l'ordre de «protéger les organisateurs et les participants et de préserver la sécurité et l'ordre public».

Concernant les éventuels dépassages et infractions émanant tant des participants, des organisateurs ou des forces de sécurité, «les auteurs sont passibles de peines prévues par la loi», a encore soutenu M. Sellal dans sa réponse.

20 000 migrants clandestins en Algérie à ce jour, le phénomène risque de perdurer

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué par ailleurs que le phénomène de migration clandestine vers l'Algérie pouvait «perdurer» en raison de l'insécurité qui prévaut dans les pays du Sahel, précisant que 20 000 migrants ont gagné le pays jusqu'à présent. Dans une réponse lue en son nom par le ministre des Relations avec le parlement, Khelil Mahi, lors d'une séance consacrée aux questions orales à l'APN, le Premier ministre a fait savoir que les autorités publiques poursuivent le rapatriement des migrants clandestins, qui séjournent encore sur le territoire national, «en fonction de l'amélioration de la situation sécuritaire dans leur pays en coordination avec la représentation diplomatique de leur pays et dans le respect de la dignité humaine».

A une question sur les mesures d'urgences mises en œuvre par le gouvernement pour contrer le flux de migrants clandestins vers l'Algérie, M. Sellal a précisé que ces ressortissants, issus de pays voisins et de Syrie, ont fui leur pays en raison de l'insécurité et des crises qui frappent leurs pays respectifs. Il a indiqué que la recrudescence de ce phé-



nomène était «source de préoccupation pour l'Algérie, notamment aux plans sécuritaire et sanitaire et sur le plan du travail au noir», précisant que l'Algérie avait traité la situation «avec sagesse et responsabilité pour des motifs humanitaires, dans le respect de la dignité humaine des concernés, victimes des crises qui secouent leurs pays».

Dans ce sens, M. Sellal a rappelé les différentes étapes de la prise en charge de ces migrants clandestins, citant notamment le gel des mesures de rapatriement des ressortissants maliens et nigériens, en attendant le retour de la paix et de la sécurité dans leurs pays respectifs.

Les autorités publiques compétentes ont assuré le suivi mé-

dicale des concernés et n'ont «enregistré aucune atteinte ni affection contagieuse ou transmissible».

Avec l'amélioration de la situation sécuritaire au Niger, l'Algérie, en commun accord avec les autorités de ce pays, a pris les mesures nécessaires pour rapatrier ses ressortissants qui séjournent illégalement sur son sol», a-t-il précisé, notant que 3 000 migrants clandestins nigériens ont été rapatriés.

A cet effet, «56 centres régionaux ont été mis en place pour accueillir les ressortissants nigériens», avant leur transfert vers le centre principal de Tamanrasset à l'effet de leur rapatriement, a-t-il ajouté.

APS

GRÂCE AUX EFFORTS DE L'ANP Les frontières algériennes sont totalement sécurisées

Walid. B

Les frontières algériennes sont totalement sécurisées grâce aux efforts consentis par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) qui sont en train de mettre les bouchées doubles pour mettre en échec toute tentative de déstabilisation venant de l'intérieur ou de l'extérieur du pays.

C'est ce qu'a révélé, hier, Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Interrogé en marge d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'APN, sur la sécurité au niveau des frontières, M. Belaïz a été catégorique en affirmant que «nos frontières sont sécurisées grâce aux efforts importants déployés par les forces de l'ANP» auxquels le ministre de l'Intérieur a tenu à rendre un vibrant hommage.

Il faut dire que depuis la dégradation de la situation sécuritaire dans les pays voisins, l'Algérie a procédé à un déploiement d'unités militaires et de forces de sécurité dotées de tous les moyens et équipements nécessaires pour sécuriser ses frontières et empêcher toute infiltration de terroristes ou circulation d'armes.

Pour ce faire, l'ANP continue d'accomplir ses missions opérationnelles dans cette région avec détermination et professionnalisme, afin de resserrer l'étau sur les groupes terroristes, limiter leurs mouvements, tarir leurs sources de financement et d'armement jusqu'à leur éradication totale.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en sa qualité de chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, n'avait pas manqué de souligner la mobilisation politique, sécuritaire et économique que l'Etat consacre à cette partie de notre patrie, dont le voisinage «connaît malheureusement une instabilité dangereuse, y compris pour la sécurité de notre propre pays».

De ce fait, un grand intérêt a été accordé aux wilayas du sud afin d'impulser une dynamique socio-économique dans la région, renforcer son rôle dans le développement national global à travers son urbanisation et l'encouragement de l'investissement, ce qui contribuera à son intégration dans le tissu économique national et aidera à la réalisation de sa sécurité et de sa stabilité.

Dans le même sillage, et lors d'une réunion avec les cadres de l'appareil de formation de l'ANP, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah avait souligné que la défense nationale est une question dont la concrétisation «nécessite la contribution de toutes les forces vives et compétences nationales».

Il avait également affirmé que les frontières nationales sont sécurisées et que les unités de l'ANP et les différentes forces de sécurité «demeurent vigilantes contre toute tentative susceptible de porter atteinte à nos frontières».

Gaïd Salah avait, en outre, mis l'accent sur la volonté qui «ne cesse de nous pousser avec force et détermination, sous le commandement de son excellence le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, à poursuivre les efforts visant l'investissement rentable dans l'appareil de formation au sein de l'ANP, en tant qu'outil incontournable dans le processus de développement, à travers lequel les générations montantes font preuve de leurs capacités à construire un avenir meilleur grâce à leur besoin de réussite professionnelle basée sur l'honnêteté et honorable concurrence, dans une atmosphère d'esprit de groupe, de discipline, d'engagement et de respect total des lois et règlements militaires».

Tout en rappelant la politique de défense nationale adoptée par l'Algérie à travers le déploiement des capacités globales de l'Etat pour faire face à toute hostilité susceptible de porter atteinte à la souveraineté nationale, le chef d'état-major de l'ANP s'est dit «convaincu» que la Défense nationale «trouve son expression dans une politique de défense qui exprime un ensemble de choix et de principes adoptés par l'Etat et qui découle principalement de sa politique générale ou de sa stratégie de sécurité nationale».

Il a expliqué que la Défense nationale est «un ensemble de dispositions politiques, militaires, sociales, économiques et juridiques et autres qu'initie l'Etat en vue de se préparer à faire face à une aggression visant sa souveraineté, son intégrité territoriale, la sécurité de ses citoyens, ses ressources, ses capacités économiques et l'élimination des séquelles des catastrophes naturelles et des risques majeurs».

Gaïd Salah avait donné, en ces sens, des orientations en vue de redoubler d'effort afin de rehausser le niveau de la qualité de formation au sein de l'ANP, en intégrant «des améliorations étudiées émanant d'une évaluation rationnelle et objective, à même de valoriser les résultats obtenus dans le domaine de la formation et de la préparation au combat».

Il a indiqué, à ce propos, que les réussites successives sur le terrain des unités de combat «réflètent les résultats obtenus, tant sur le plan de lutte antiterroriste que de la sécurisation des frontières, preuve irréfutable de la bonne stratégie du haut commandement de l'ANP adoptée dans le domaine de la formation, de l'inspiration et de la préparation au combat».

Il s'agit là d'un engagement de l'ANP dont la mission principale est de réunir les conditions de sécurité et de stabilité pour permettre au peuple algérien de vivre dans la sérénité, la stabilité et la quiétude.

ECHANGE DU PERMIS DE CONDUIRE

Les pièces requises retirées en moins de 40 jours grâce au fichier national du permis



Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a souligné hier que «le fichier national du permis de conduire qui sera prêt en juillet 2015 permettra aux membres de la communauté nationale à l'étranger de retirer, en moins de 40 jours, les pièces requises pour échanger leurs permis de conduire contre des permis équivalents dans leurs pays de résidence».

Répondant à une question du député Noureddine Belmeddah, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Belaïz a annoncé la réduction des délais au profit des membres de la communauté nationale établis dans des pays liés à l'Algérie par des conventions et qui souhaiteraient échanger leurs permis de conduire contre des permis équivalents. Il a précisé que «le fichier national du permis de conduire permettra à tout Algérien établi dans un pays lié à l'Algérie par une convention à cet effet et qui souhaiteraient échanger son permis de conduire contre un permis équivalent de retirer les pièces requises dans un délai allant de 30 à 40 jours, et ce, grâce au contact direct qui sera établi entre le consulat et la daïra concernée». L'Algérie est liée par des conventions de ce type à la Tunisie, à l'Italie et à l'Espagne, a fait savoir le ministre précisant que 16.335 permis délivrés en Espagne avaient fait l'objet d'un échange. Interrogé par les journalistes en marge de la séance plénière, M. Belaïz a réaffirmé que «les frontières algériennes sont totalement sécurisées» grâce aux efforts «colossaux» déployés par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP). Concernant les wilayas où le poste de wali est vacant, à savoir Aïn Témouchent, Relizane et Annaba, le ministre de l'Intérieur a précisé que ces wilayas étaient gérées «normalement» par les secrétaires généraux en attendant la nomination de nouveaux walis, sans, toutefois, donner de date.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Réunion des consuls généraux d'Algérie en Europe aujourd'hui et demain

Une réunion regroupant les consuls généraux d'Algérie en Europe et entrant dans le cadre du suivi et de l'amélioration de l'opération de délivrance du passeport biométrique aux ressortissants algériens, est prévue, vendredi et samedi à l'ambassade d'Algérie en France, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Dans le cadre du suivi de l'opération de délivrance du passeport biométrique aux membres de notre communauté nationale à l'étranger, notamment en France et en Europe, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekhi, accompagné de hauts cadres du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et du ministère des Affaires étrangères, présidera les 3 et 4 avril une réunion au siège de l'ambassade d'Algérie à Paris, qui regroupera les consuls généraux d'Algérie en France, Espagne, Italie, Belgique, Suisse, Grande-Bretagne et Allemagne», précise la même source. Cette réunion a pour but «d'évaluer le processus de délivrance du passeport biométrique et de prendre toutes mesures supplémentaires de facilitation, susceptibles d'améliorer encore cette opération au bénéfice des membres de notre communauté», selon le communiqué.

MDN
3 contrebandiers et 4 immigrants clandestins africains arrêtés au Sud du pays

M. ABDELOUAHAB NOURI :

Elaboration d'une carte nationale des périmètres agricoles qui bénéficieront des systèmes d'irrigation

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelouahab Nouri, a annoncé hier la mise en place, en collaboration avec le ministère des Ressources en eau, d'un programme portant élaboration d'une carte nationale des périmètres agricoles qui doivent bénéficier de systèmes d'irrigation.

A une question d'une députée lors d'une séance consacrée aux questions orales à l'APN sur les causes du manque de superficies irriguées en dépit des enveloppes financières consacrées à cette opération, le ministre a indiqué qu'une «opération de recensement des périmètres à travers les différentes wilayas du pays a été effectuée en collaboration avec le ministère des ressources en eau».

L'objectif étant l'élaboration d'une carte nationale des périmètres agricoles qui doivent bénéficier de systèmes d'irrigation.

Les deux ministères ont convenu que l'opération d'irrigation des grands périmètres sera prise en charge par le ministère des Ressources en eau tandis que le ministère de l'Agriculture prendra en charge les terres qui reposent sur les systèmes d'irrigation petits et moyens.

M. Nouri a rappelé l'existence d'un «programme ambitieux» au niveau du ministère visant à mobiliser les eaux souterraines dans les régions du sud, ce qui permettra la création de nouveaux périmètres agricoles outre un



programme visant à élargir l'utilisation du système d'irrigation économique à travers l'acquisition de différents équipements d'irrigation avec le soutien de l'Etat en vue d'encourager les agriculteurs à économiser l'eau.

La mise en œuvre du plan d'action prévu permettra d'élargir les terres irriguées dans le cadre du renforcement de la politique de développement agricole en vue d'augmenter les niveaux de la production agricole et répondre aux besoins des habitants en constante évolution.

Une décision portant sur l'élargissement des espaces irrigués a été prise lors d'une réunion ministérielle restreinte qui s'est tenue en janvier dernier, a rappelé M. Nouri.

Le but étant d'élargir les superficies irriguées d'un million d'hectares supplémentaires pour atteindre un superficie globale de plus de 2 millions d'hectares à l'horizon 2019 afin de développer la production agricole et améliorer la rentabilité pour garantir la sécurité alimentaire, a-t-il ajouté.

M. Nouri est revenu sur l'augmentation des superficies irriguées, grâce

au soutien constant des autorités publiques, représentant actuellement près de 12% des terres cultivables, soit 1.136.000 ha, dont 320.000 ha utilisent le système d'irrigation économique, alors que le nombre des superficies irriguées ne dépassait pas 350.000 ha en 2000.

Une question sur le détournement de terres agricoles de leur vocation dans la wilaya de Jijel, transformées en parkings de 66 ha de superficie par des importateurs de véhicules, M. Nouri a souligné que les autorités publiques avaient entrepris toutes les mesures légales pour mettre fin à ce phénomène, bien qu'il s'agisse de terres privées.

Des mesures judiciaires ont été engagées concernant 19 cas de détournement de terres agricoles de leur vocation dans la même wilaya où 11 affaires ont été tranchées.

M. Nouri a souligné l'intérêt particulier accordé à la préservation du foncier agricole par l'Etat qui s'engage à lutter contre le phénomène de détournement de ce «capital national».

BOUDIAF L'A ANNONCÉ

Un plan de dépistage précoce de la phénylcétonurie

Le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf a fait savoir hier à Alger que son département ministériel avait mis au point un programme de dépistage néonatal de la phénylcétonurie.

Le ministère de la santé a mis au point avec le concours de l'organisation des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) un programme de dépistage précoce de la phénylcétonurie a affirmé le ministre qui répondait à la préoccupation d'un député dans le cadre d'une séance de l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales. La phénylcétonurie est une affection génétique qui empêche les enfants qui en sont atteints de métaboliser une substance naturellement présente dans l'alimentation, la phénylalanine. A la naissance, les malades ont un



excès de phénylalanine dans le sang (hyperphénylalaninémie) qui peut être reconnu sur une analyse en laboratoire. Le terme «phénylcétonurie» renvoie à la présence de substances particulières, les phénylcétones, dans les urines des malades qui ne sont pas traités. A défaut de dépistage et de traitement précoce, la maladie entraînerait une accumulation de phénylalanine dans l'organisme, particulièrement toxique

pour le cerveau en développement de l'enfant. M. Boudiaf a précisé qu'une étape pilote de la mise en œuvre du programme de dépistage néonatal a été lancée début 2014 dans la perspective d'un plan durable de dépistage et de prise en charge de la pathologie.

La politique sanitaire du pays repose sur la prévention, a tenu à rappeler M. Boudiaf. Concernant le lait infantile sans phénylalanine, un complément ali-

mentaire pour les enfants présentant une phénylcétonurie, M. Boudiaf a indiqué que son département avait inscrit, en décembre 2012, ce produit sur la liste des médicaments. Il est destiné à trois catégories d'âge, (1er, 2ème et 3ème âge).

A partir de 2013, a poursuivi M. Boudiaf, le ministère de la santé a inscrit cet aliment parmi les produits pharmaceutiques pris en charge par l'Etat dans le cadre d'un arrêté ministériel définissant la liste des maladies rares.

Les services du ministère de la santé ont établi en coordination avec l'association des parents de malades, un fichier identifiant ces derniers, une structure publique de santé de proximité est désignée dans chaque wilaya pour distribuer, gratuitement, le lait importé par la pharmacie centrale des hôpitaux, a encore expliqué M. Boudiaf.

frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezam/6ème Région militaire a arrêté, hier 01 avril 2015, trois (03) contrebandiers nigériens et a saisis deux (02) détecteurs de métaux», ajoute la même source. «Ainsi, le nombre total s'élève à (28) détecteurs sa-

sis durant les dernières quarante-huit (48) heures», selon le communiqué du MDN. «Par ailleurs, un autre détachement relevant du secteur opérationnel d'Illizi/4ème Région Militaire a arrêté quatre (04) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines», indique encore le MDN.

APS

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

«Convergence totale» de positions sur les principales questions bilatérales et internationales

L'Algérie et l'Afrique du Sud ont confirmé mercredi la «convergence totale» de leurs positions et de leurs analyses politiques sur les principales questions bilatérales, régionales et internationales.



Les présidents Bouteflika et Zuma ont réitéré, à cet effet, leur «engagement commun à poursuivre la tradition de concertation qui anime les deux pays», indique un communiqué conjoint rendu public à l'issue de la visite d'Etat effectuée en Algérie par le président sud-africain, Jacob Zuma, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Ils ont également souligné que cette visite «illustre l'intérêt qu'accordent les deux chefs d'Etat au renforcement des liens traditionnels d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent les deux pays, et traduit leur volonté commune de consolider leurs relations de partenariat stratégique, reflétant ainsi, les aspirations des peuples algérien et sud-africain».

Les deux chefs d'Etat ont relevé «avec satisfaction» les recommandations adoptées et les résultats réalisés dans le ca-

dre de la sixième session de la haute commission binationale de coopération algéro-sud africaine.

Cette rencontre a constitué une occasion pour les deux pays de «passer en revue l'état de la coopération bilatérale dans plusieurs domaines et confirmer leur détermination à renforcer davantage le partenariat à travers les différents mécanismes de coopération bilatérale».

Les deux présidents ont relevé l'existence de «nombreuses opportunités» de coopération dans divers domaines, notamment ceux des sciences et des technologies, de l'enseignement supérieur, de l'énergie, des mines, des arts et de la culture, du tourisme, des travaux publics, du commerce et de l'investissement.

Réaffirmant leur attachement aux principes fondamentaux de paix, de sécurité et de développement, les deux

chefs d'Etat ont reconnu le «rôle important» de l'Algérie et de l'Afrique du Sud et «la responsabilité qui leur incombe dans la promotion de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans leurs régions respectives, en Afrique et dans le monde», souligne la même source.

Les présidents Bouteflika et Zuma ont renouvelé leur «plein soutien» aux efforts de l'Union africaine dans la recherche de solutions africaines aux problèmes africains, et réaffirmé «la nécessité d'œuvrer en faveur des initiatives visant à assurer le développement économique et social du continent».

D'autre part, ils ont exprimé leur «profonde conviction» que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NéPAD) «demeure un programme servant de modèle adéquat pour la résolution des défis multidimensionnels de l'Afrique».

Alger et Pretoria réaffirment leur engagement à combattre les fléaux menaçant la paix en Afrique

L'Algérie et l'Afrique du Sud ont réaffirmé leur engagement à «conjurer leurs efforts» en vue de combattre les fléaux qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité dans le continent africain, indique un communiqué conjoint rendu public mercredi à l'issue de la visite d'Etat effectuée en Algérie par le président sud-africain, Jacob Zuma, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Les présidents Bouteflika et Zuma ont réitéré leur «ferme condamnation» du terrorisme dans toutes ses formes et manifestations et réaffirmé «la nécessi-

sité d'entreprendre, de manière concertée, des efforts en vue de lutter contre le terrorisme transnational».

Ils ont relevé «avec préoccupation» la prolifération des groupes terroristes, du trafic de drogue, de la circulation illicite des armes en Afrique et de toutes les formes de la criminalité transnationale, précise la même source.

Ils ont, en outre, exprimé leur «soutien» aux efforts de l'Union africaine visant à «combattre les groupes terroristes Al-Shabab, AQMI et Boko Haram», exprimant, à ce titre, leur «appui» au mandat accordé par l'UA à la Force

multinationale mixte et leur «solidarité» avec les pays qui font face à ce fléau.

Les présidents Bouteflika et Zuma ont, également, exprimé leur «soutien» au Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) et au

Comité des services de renseignement et de sécurité africains (CISSA). Ils ont, en outre, réitéré leur «engagement» à œuvrer en faveur de l'adoption de la Convention globale sur le terrorisme international et du Protocole portant criminalisation du paiement de rançons aux groupes terroristes.

ALGÉRIE - FRANCE**Signature d'une convention de coopération entre l'ENA et son homologue française**

L'Ecole nationale d'administration (ENA) et son homologue française ont signé mercredi à Alger une convention de coopération dans le domaine de la formation et de l'organisation de manifestations scientifiques.

La convention de coopération a été signée, côté algérien, par le directeur général de l'ENA, Abdellkader Cherbal, et côté français, par le directeur des stages à l'Ecole française d'administration, Eric Freysselinard, en présence du directeur général des ressources humaines au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abdelhalim Merabti.

Le directeur des stages à l'Ecole française d'administration a, à cette occasion, indiqué que la convention de coopération, d'une durée de cinq (5) ans, renouvelable, venait «confirmer» la coopération déjà existante entre les deux établissements.

Selon cet ancien préfet de la région de Carcassonne, des élèves algériens bénéficient déjà de stages pratiques au sein des différentes structures de l'administration française, estimant que leur nombre était appelé

à augmenter en vertu de la signature de la convention entre les deux ENA.

De son côté, M. Cherbal a fait savoir que la signature de l'accord avec l'ENA française constituait l'un «des premiers résultats» du travail accompli par un Comité de pilotage algéro-français, réuni au début du mois de mars pour renforcer la coopération entre les ministères de l'Intérieur des deux pays.

L'accord vise, a-t-il dit, à renforcer la réforme des programmes d'enseignement de l'ENA et à lui permettre de dispenser des cycles de formation continue aux cadres des institutions et des entreprises nationales.

La convention, qui rentrera en vigueur à la prochaine année universitaire (2015-2016), permettra également de bénéficier de l'expérience française en matière d'organisation de manifestations scientifiques et la rédaction de contributions destinées à des revues académiques et scientifiques internationales.

L'accord entre les ENA algérienne et française vise aussi à augmenter le nombre



de stagiaires algériens au sein de l'administration française. M. Merabti a, quant à lui, expliqué que la signature de cet accord s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la coopération entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et son vis-à-vis français. L'accord s'inscrit également, a-t-il ajouté, dans le cadre de la politique de diversification des partenaires, suivie par l'Al-

gérie dans le but notamment d'améliorer la qualité de ses fonctionnaires et la prestation de son administration.

Créée en 1964, l'ENA a engagé une réforme en 2006 pour valoriser son statut et rénover sa conception, tout en consolidant sa vocation spécifique d'institution nationale de formation des cadres de l'administration.

APS

**Amnesty International se félicite du nombre «décroissant» de condamnés à mort en Algérie**

Amnesty International (AI) s'est félicité mercredi du nombre «décroissant» des condamnés à mort en Algérie, tout en plaident pour l'abolition de la peine de mort, une pratique soumise à un moratoire depuis 1993.

Le nombre de condamnés à mort en Algérie est passé de 153 en 2012 à 40 en 2013 puis à 16 en 2014, a fait savoir la directrice d'AI en Algérie, Hassina Ousseidik, lors d'une conférence de presse, soulignant l'importance de lancer un débat sur la question de l'abolition de la peine de mort dans le pays. La conférencière a argumenté sa requête par les incidences psychologiques qu'occasionne l'annonce de cette peine et le fait de «vivre avec», qualifiant d'«inhumaines» les pratiques appliquées par les Etats lors de son exécution.

«Le fait d'être dans le couloir de la mort, dans l'attente de l'exécution de la peine est insoutenable», a-t-elle relevé, citant des études menées dans ce sens et démontrant l'absence d'un quelconque effet «dissuasif» de la peine de mort sur la criminalité et la violence.

Tout en rappelant que des tentatives d'abrogation de la peine de mort ont été faites depuis 1962 «sans aboutir», Mme Ousseidik a demandé l'abrogation «pure et simple» de cette mesure, au lieu de «en tenir» à la mesure temporaire du moratoire.

Elle a indiqué qu'à l'échelle internationale, l'Algérie joue un rôle «efficace» pour le moratoire sur la peine de mort, notant que les Etats qui sont dans la même situation avancent souvent l'argument qu'ils ne sont «pas prêts» à abroger cette mesure judiciaire.

La conférencière a mis en avant, dans ce sens, la tendance «inquiétante» des Etats à recourir à la peine de mort, citant le dernier rapport de l'Organisation internationale sur la peine de mort.

Selon ces données, 2.466 condamnations à mort ont été prononcées dans le monde en 2014, soit une hausse de 28% par rapport à 2013, alors que 607 peines ont été exécutées l'an dernier, soit une hausse de près de 22% par rapport à 2013.

Le nombre de pays concernés est demeuré inchangé, soit 22, est-il mentionné dans le document.

Ces pays ont exécuté des «personnes accusées de terrorisme pour lutter contre les menaces à la sécurité de l'Etat», a-t-on expliqué.

Lancement d'une nouvelle unité NESTLÉ en Algérie



Sonia Belaïdi

La nouvelle unité de production de l'usine NESTLÉ de Oued Smar, a été inaugurée, dernièrement, a-t-on constaté sur les lieux.

L'inauguration s'est faite en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdellah Nouri, du président du Conseil des Etats de la confédération suisse, Claude Héche, et de l'ambassadrice de Suisse en Algérie, Muriel Kohen Berset. Pour M. Héche, l'élargissement de la gamme sous les marques NESCAFÉ 3 en 1 est une étape importante pour le leader mondial de la nutrition, de la santé et du bien-être en Algérie.

Ainsi, cette multinationale concourt activement à fabriquer des aliments équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des consommateurs et cela par le contrôle de la qualité et de la fiabilité de ses produits. De son côté, M. Denis Bouquay, directeur général, s'est dit fier de partager avec des partenaires de grande envergure, la concrétisation de quatre années de travail commun. Il a, pour ce faire, évoqué sa reconnaissance aux autorités algériennes pour la facilitation depuis 2011 du conditionnement du lait en poudre sous les marques NESPRAY et GLORIA, dont le profil nutritionnel vient d'être amélioré avec la recette NUTRIFORT. Le projet réalisé grâce à la détermination des partenaires. A l'heure actuelle, «cette activité nécessaire à notre déploiement en Algérie a été possible grâce à la détermination des partenaires commerciaux qui ont, au tout début cru en cette idée». Il s'agit principalement des actionnaires locaux, à savoir NESTLE SA, basée en Suisse et représentée en ce jour d'inauguration officielle par M. Saudan, chef de Région Maghreb.

Pour sa part, le ministre de l'Agriculture a fait savoir que cette initiative est une étape importante pour Nestlé et pour l'industrie algérienne.

A cet effet, cette nouvelle unité est un élément important dans la production et dans le lancement sur le marché algérien de nouveaux produits sous les marques Nescafé, Nesquik et Gloria.

S'agissant de Denis Bouquay, directeur général de Nestlé-Industrie Algérie, ce dernier a fait savoir que les produits du premier groupe alimentaire mondial fabriqués en Algérie «satisfont les besoins en matière de qualité nutritionnelle telles que définie par Nestlé». Un investissement qui vise à augmenter les exportations. L'investissement pour la création de la ligne de production a nécessité un montant de 2 millions de francs suisses, a-t-il ajouté. D'après le même responsable, le projet rentre dans le cadre du programme de croissance économique algérien ayant pour objectif la production locale et la réduction des importations ainsi que la promotion des exportations. Enfin, la nouvelle ligne, Nestlé-Industrie Algérie, créée en août 2010 avec des partenaires locaux, propose de répondre à la demande locale et exporter ses produits pour un premier temps, dans les pays du Maghreb, d'après son premier responsable. La capacité de production annuelle de Nestlé-Industrie oscille entre 10 000 à 12 000 tonnes de lait et entre 1 500 et 2 000 tonnes pour le Nescafé et le Nesquik.

FINANCES

Djellab : La délivrance des autorisations de ports secs aux opérateurs du commerce extérieur suspendue

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, a affirmé jeudi à Alger que l'administration des douanes a suspendu la délivrance des autorisations de ports secs aux opérateurs du commerce extérieur dans le cadre d'un plan de réorganisation de ces espaces destinés au stockage des conteneurs.

Répondant à une question orale d'un député de l'APN, M. Djellab a précisé que cette décision, en vigueur depuis fin février dernier, se poursuivra jusqu'à l'achèvement de l'opération d'évaluation de ces espaces afin de déterminer leur capacité d'adaptation aux besoins actuels.

Les douanes ouvrent à travers cette opération à la révision de la répartition géographique afin de réaliser un plus grand équilibre et pourvoir la ressource humaine nécessaire à un meilleur encadrement, a indiqué le ministre.

A une question sur la persistance de la contrebande dans les régions frontalières, M. Djellab a fait savoir que plusieurs mesures ont été prises par l'admini-



nistration des douanes pour renforcer le contrôle dans le cadre d'un plan d'action portant sur l'intensification des patrouilles sur la bande frontalière, le renforcement de la vigilance au niveau des postes frontaliers, le suivi du mouvement des capitaux et le contrôle vigoureux des produits de consommation destinés aux villes dans les régions frontalières.

Les services de douanes s'attendent également à la mise en œuvre d'un programme de formation spécial de lutte

contre le trafic et la drogue au profit de ses agents ainsi qu'à la modernisation à travers le raccordement électronique avec le secteur bancaire pour permettre un suivi immédiat outre la création de 80 postes de contrôle sur la bande frontalière.

En 2014, les douanes ont effectué 5 836 opérations de saisie d'une valeur de 4,3 milliards de DA. Le nombre de véhicules saisis a atteint 761 unités, dénotant un recul sensible de ce trafic, a estimé le premier responsable du secteur. S'agissant de la loi de Finances complémentaire 2015, annoncée récemment par le Premier ministre, M. Djellab a indiqué qu'elle prévoyait plusieurs mesures visant la «rationalisation des dépenses et la protection de l'économie nationale».

Le ministre n'a pas dévoilé le contenu de ces décisions ni la nature des projets, soulignant que les «contacts sont en cours entre les différents départements ministériels et qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet jusqu'à présent».

Selon le ministre, il ne s'agit pas de mesures d'austérité, mais plutôt de rationalisation des dépenses, notamment dans ce contexte marqué par un recul des prix du pétrole.

TRANSPORT

Air Algérie réceptionne un Airbus gros porteur

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a réceptionné, jeudi à l'aéroport international d'Alger, un Airbus A330-200, le premier appareil acquis dans le cadre de son programme d'acquisition de 16 avions neufs d'ici la fin 2016 pour le renouvellement de sa flotte.

La cérémonie de réception de ce nouvel aéronef d'une capacité de 251 sièges s'est déroulée en présence, notamment, des ministres respectivement des Transports et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, MM. Amar Ghoul et Noureddine Bedoui, et du PDG d'Air Algérie, M. Mohamed Salah Boulif.

Cet avion comprend 18 sièges en classe affaires, 14 en classe économique+ (améliorée) et 219 en classe économique, et permet l'utilisation, durant le vol, des téléphones mobiles comme il offre un accès à Internet (connection wifi) et un système de divertissement individuel (films, musique, jeux pour enfants...).

Cet Airbus A330-200 sera mis en service dès la réception des deux autres appareils du même type, prévue en



mai et juin prochain, pour desservir les vols long courrier vers Montréal (Canada), Pékin (Chine) et Dubaï (Emirats arabes unis) ainsi que d'autres vols reliant notamment Alger et Paris, a indiqué à la presse M. Ghoul lors de cette cérémonie.

Il a rappelé que le programme de renouvellement de la flotte d'Air Algérie prévoit l'acquisition de sept (7) Airbus durant l'année en cours et de huit (8) Boeing d'ici la fin 2016.

Le montant global d'acquisition de la nouvelle flotte d'Air Algérie est de 1,073 milliard de dollars, soit près de 93,3 milliards de dinars. Ces acquisitions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement à moyen terme de la compagnie nationale (2013-2017), qui vise à améliorer sa rentabilité et sa compétitivité dans un marché algérien desservi par 18 compagnies aériennes dont 18 étrangères.

Interrogé, par ailleurs, sur le mouvement de grève observé lundi dernier par le personnel navigant commercial d'Air Algérie, le ministre a relevé la nécessité de consolider les efforts pour la préser-

vation des intérêts de cette entreprise.

A l'issue de cette cérémonie, M. Ghoul et M. Bedoui ont effectué une visite au centre de maintenance d'Air Algérie situé dans l'enceinte de l'aéroport international d'Alger. M. Ghoul a évoqué la possibilité de nouer un partenariat avec une entreprise étrangère pour la modernisation de ce centre. Intervenant à son tour, M. Bedoui a annoncé la signature prochaine d'une convention avec le ministère des Transports pour la formation des jeunes notamment dans les métiers de maintenance.

Selon un exposé présenté par des responsables d'Air Algérie, la réalisation de la

nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger, dont les travaux seront achevés en 2018, permettra à cette compagnie nationale d'ouvrir treize (13) nouvelles lignes internationales notamment à destination de l'Afrique de l'ouest. La création d'un hub international offrira la possibilité de fréquences aux passagers via Alger, ce qui permettra l'augmentation de 40% du trafic aérien et accroître la marge bénéficiaire de la compagnie de 10%.

Par ailleurs, M. Ghoul a fait savoir qu'un mémorandum d'entente est en cours de préparation avec les autorités américaines pour ouvrir une ligne aérienne entre Alger et New York.

TÉLÉPHONIE - 3G

Derdouri : Le MPTIC n'a aucun droit de regard sur la stratégie de développement des opérateurs de la téléphonie mobile

La ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (Ptic), Zohra Derdouri a affirmé jeudi à Alger que son département n'avait «aucun droit de regard» sur la stratégie de développement des opérateurs de la téléphonie mobile qui ne lui doivent des comptes que s'agissant des «performances» qu'ils réalisent. La ministre répondait lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) à une question de la députée du Front du changement (FC), Ismaïl Mokrane, au sujet de la présence du footballeur argentin Diego Maradona, en qua-

lité d'invité d'honneur lors du lancement, le 15 décembre 2013, de la 3G par l'opérateur Mobilis. «La stratégie de communication des opérateurs de la téléphonie mobile repose sur la diversification des événements qui ont un impact fort sur les clients» et c'est dans cet esprit que le footballeur argentin a été convié par Mobilis lors de cet événement, a rétorqué la ministre du secteur. «La tutelle n'a aucun droit de regard sur la stratégie de développement des opérateurs dont elle surveille seulement les performances. Il appartient aux Conseils d'administration de ces entreprises d'intervenir sur

la politique de développement», a ajouté M. Derdouri, rappelant que ce sont «des règles de la concurrence» qui dictent cette conduite. La parlementaire avait estimé que ledit opérateur «aurait dû faire appel à une personnalité du monde footballistique national et épargner aux Algériens une attitude immorale de la star du foot mondial lors de sa présence dans le pays», soulignant la somme «éaramineuse» investie pour sa venue. «Nous avons retenu la leçon», s'est contentée de conclure la ministre.

APS



LES COURS DU PÉTROLE

LES PRIX ÉVOLUENT AUTOEUR DE L'ÉQUILIBRE

► Le pétrole bondit, soutenu par l'Iran et les Etats-Unis

Les prix du pétrole évoluaient autour de l'équilibre hier en cours d'échanges européens, dans un marché calme avant les fêtes de Pâques mais toujours attentif aux négociations sur le programme nucléaire iranien qui se poursuivent.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 56,98 dollars, milieu de la journée de jeudi, en baisse de 12 cents par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 25 cents à 49,84 dollars. Si un accord était trouvé entre les grandes puissances occidentales et l'Iran sur le programme nucléaire, une levée des sanctions écono-



miques, y compris dans le secteur pétrolier, pourrait amener Téhéran à exporter autour d'un million de barils supplémentaires par jour.

Pour Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix, le résultat des négociations va être crucial pour déterminer le niveau des cours au second semestre.

«La fin de l'année 2015 était censée être influencée par une réduction potentielle de l'offre américaine, mais si l'Iran revient sur le devant de la scène nous devrons repenser notre approche au niveau des prix pour cette période», expliquait-il. Quelques espoirs avaient émergé du côté de la production américaine mercredi, après la publication des statistiques du Département américain de l'Energie (DOE) mercredi. La production américaine s'est établie à 9,386 millions de barils par jour (mbj) la semaine dernière, baissant ainsi de 36,000 barils par jours. «Si cette réduction est minime, cela pourrait être le premier signe de l'effet de la chute des cours du pétrole sur la production», soulignaient les analystes de la PVM.

Baisse de 20% des revenus du Koweït en raison de la chute des cours du pétrole

Les revenus du gouvernement koweïtien ont chuté de près de 20% durant les 11 premiers mois du dernier exercice fiscal en raison de l'effondrement des cours du brut, selon des statistiques du ministère des Finances publiées hier. Les revenus de l'émirat, membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), se sont établis fin février à 23,2 milliards de dinars (77,3 milliards de dollars), contre 28,9 milliards de dinars un an auparavant, soit une baisse de 19,7%. Cette chute est due notamment à un plongeon de

27,4% des recettes pétrolières à 21,2 milliards de dinars, contre 27 milliards de dinars fin février 2014. Les recettes pétrolières représentent 91,4% des revenus de l'émirat, dont le brut a vu son prix moyen baisser à 50 dollars contre 100 dollars au début de l'exercice fiscal 2014/2015, qui court d'avril à mars. Les cours du pétrole sur le marché mondial ont perdu environ 60% de leur valeur depuis juin en raison d'une surabondance de l'offre et d'une baisse de la demande mondiale.

RÉGULATION DES MARCHÉS

Les autorités boursières américaines font un pas dans la protection des lanceurs

Les autorités américaines de régulation des marchés ont annoncé mercredi avoir sanctionné pour la première fois une entreprise soupçonnée d'avoir potentiellement muselé d'éventuels «lanceurs d'alertes» en imposant à ses employés des règles de confidentialité jugées excessives. La Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme boursier des Etats-Unis, a dit avoir infligé une amende de 130.000 dollars au groupe d'ingénierie KBR pour avoir utilisé des «termes restrictifs de façon inappro-

priée dans des accords de confidentialité», dans le cadre d'enquêtes internes. Selon la SEC, puisque certaines de ces enquêtes peuvent concerner des violations de la législation sur les marchés, ces accords enfreignaient une règle qui interdit aux entreprises de prendre des mesures pour empêcher ses employés de faire état de telles infractions auprès du régulateur. L'amende imposée à KBR reste limitée au regard des plus de six milliards de dollars de chiffres d'affaires réalisés l'an dernier par le groupe, et sem-

ble surtout s'entendre comme un avertissement. La SEC, qui s'est dite prête à «faire respecter avec force» le droit des employés à lui faire parvenir des informations confidentielles, a d'ailleurs précisé que KBR n'était pas soupçonné d'avoir utilisé dans les faits ces accords pour intimider des «lanceurs d'alerte».

Le groupe s'est dit satisfait que le cas soit réglé, tout en assurant que les accords concernés, désormais amendés, avaient pour seul but d'assurer que les enquêtes internes soient menées à leur terme.

EN VERTU D'UN ACCORD SIGNÉ À MOGADISIO

La Chine s'engage à financer le développement socioéconomique de la Somalie

La Chine s'engage à contribuer financièrement au développement socioéconomique de la Somalie, en vertu d'un accord signé mercredi dans la capitale somalienne, Mogadiscio, par l'ambassadeur de Chine en Somalie, Wei Hongtian, et le ministre somalien des Affaires étrangères, Abdassalam Hadliye Omar.

«Nous sommes prêts à participer au processus de re-

construction de la Somalie et à assurer la prospérité socioéconomique de sa population. L'amélioration de la situation de sécurité nous donne l'occasion de recommencer à nous concentrer sur les projets d'éducation, d'autonomisation, d'infrastructure et de santé entre autres», a déclaré M. Wei. Le diplomate chinois a ajouté que son pays accroîtrait son

assistance à la Somalie pour assurer le développement du pays et l'amélioration des conditions de vie. Pour sa part, le ministre somalien a souligné que ces fonds seraient utilisés de manière avisée pour le bénéfice de tout le pays, précisant: «Nous veillerons à ce que tout l'argent soit utilisé pour le bénéfice de la population de Somalie».



Remontée de l'euro face au dollar lors des échanges européens

L'euro a accentué hier son rebond face à un dollar affecté par un indicateur décevant sur l'emploi aux Etats-Unis le mois dernier, mais restait sous la pression d'inquiétudes liées à la crise de la dette grecque.

La monnaie européenne valait 1,0829 dollar en fin de matinée, contre 1,0760 dollar mercredi soir. Elle progressait également face à la monnaie nipponne, à 129,48 yens contre 128,86 yens la veille au soir, tandis que le dollar baissait face à la devise japonaise, à 119,56 yens contre 119,76 yens.

Le billet vert était sous pression depuis l'annonce mercredi d'un ralentissement inattendu en mars des créations d'emploi dans le secteur privé aux Etats-Unis, un mouvement vu comme de mauvais augure pour le rapport officiel attendu vendredi qui est un indicateur majeur pour jauger la vigueur de la reprise de la première économie mondiale.

Les données sur le marché du travail sont particulièrement scrutées car la Réserve fédérale américaine (Fed) fait d'une amélioration notable et pérenne de l'emploi le déclencheur d'un resserrement de ses taux d'intérêt. Une hausse de ces taux, actuellement presque nuls, rendrait le dollar plus rémunérateur. Le calendrier de cette hausse des taux américains demeure toutefois incertain, mais les spéculations sur la date influent fortement sur les mouvements du billet vert.

L'euro profitait ainsi de l'accès de fiabilité du billet vert mais restait tout de même sous la pression des inquiétudes concernant la situation grecque en plus d'être plombé par un vaste programme de rachats d'actifs de la Banque centrale européenne (BCE).

De son côté, la livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 73,08 pence pour un euro, et se stabilisait face au billet vert, à 1,4816 dollar pour une livre. La devise suisse restait quasi stable face à l'euro, à 1,0412 franc pour un euro, et progressait face au billet vert, à 0,9615 franc pour un dollar. L'once d'or a fini à 1.201,50 dollars au fixing du matin, contre 1.197 dollars mercredi soir.

La BM accorde au Mozambique un prêt de 73,6 millions de dollars pour la réhabilitation des infrastructures

La Banque mondiale (BM) a accordé un prêt de 73,6 millions de dollars américains pour la réhabilitation des infrastructures, notamment des routes et des ponts au Mozambique, a indiqué mercredi la Banque dans un communiqué.

L'argent est débloqué pour la deuxième phase d'un programme de réhabilitation et d'entretien des routes et des ponts entravés par les inondations il y a deux ans dans une province australie, a expliqué la BM, ajoutant qu'il s'agit du troisième prêt accordé au Mozambique pour ce projet. En décembre 2013, la Banque mondiale avait fourni 70,15 millions de dollars au Mozambique pour le même but. «Les inondations ont causé de graves dommages au réseau routier, empêchant ainsi les communautés dans les zones rurales de base des services, des marchés et des transports», a rappelé le communiqué.

GHARDAÏA

Une trentaine de bus renforcent la flotte de l'entreprise de transport urbain



La flotte de l'entreprise publique de transport urbain de Ghardaïa (ETU-G) sera étoffée avec l'acquisition de 31 nouveaux bus, afin de renforcer ses dessertes des différents quartiers et localités urbaines de Ghardaïa, a-t-on appris hier du directeur du transport de la wilaya.

Trois des 31 bus prévus ont été réceptionnés mardi et devront assurer la liaison entre Ghardaïa et les nouveaux pôles urbains de Oued N'chou et Noumerat, distants respectivement à 10 et 20 km, a fait savoir à l'APS Mohamed Zouatine.

La réception prochaine des 28 autres bus permettra à l'ETU-G de se redéployer dans trois localités de la wilaya, à savoir Berriane, Guerrara et Métlili, et y couvrir des dessertes entre leurs quartiers, et de mieux répondre à la progression de la demande de la mobilité, en raison d'une croissance urbaine dans ces localités, a-t-il ajouté.

Ce déploiement, avec la création de nouveaux réseaux dans les centres urbains de la wilaya, a été conçu en tenant compte des besoins des usagers, des mutations qui ont marqué la création de nouvelles zones d'habitation et de nouveaux établissements de formation et d'éducation, ainsi que des nouveaux flux de populations qu'elles ont engendrés, a expliqué M. Zouatine.

Il vise également à desservir les principaux pôles émetteurs et attracteurs d'activité dans ces agglomérations, tels que les centres de soins et hôpitaux, les administrations locales et les centres de commerce, selon le même responsable.

Le lancement de ces nouveaux réseaux sera accompagné par la mise en place d'une signalétique et d'un mobilier urbain, telles que les poteaux et abribus qui matérialiseront les différents arrêts et terminus de bus dans les centres urbains. Par cet investissement, l'ETU-G assurera un transport adéquat dans les différentes zones urbaines de la wilaya de Ghardaïa, en pleine mutation, pallier aux déséquilibres entre l'augmentation constante des usagers et le manque de moyen de transport public, et inciter les usagers à limiter l'utilisation des voitures particulières, afin de décongestionner le trafic routier dans les différentes localités de la wilaya, a souligné le directeur du transport.

Créé en juillet 2010 avec une dizaine de bus et une cinquantaine d'employés, pour desservir, dans une première phase, les quartiers de la vallée du M'zab (quatre communes), l'ETU-Ghardaïa a connu un premier déploiement de ses activités dans la région d'El-Menea en mai 2013 avec une dizaine de bus, et connaît donc un prochain déploiement dans les localités de Berriane, Guerrara et Métlili.

8^{ÈME} ÉDITION DE LA RENCONTRE NATIONALE DES CLUBS DE LA RECHERCHE DE L'HISTOIRE À BATNA «Pour que nul n'oublie, glorifiant les sacrifices des martyrs de la Révolution de Novembre 54»

Salim.Ben

La wilaya de Batna a accueilli dix huit (18) wilayas qui ont participé à la rencontre nationale des clubs de la recherche de l'histoire dans sa 8^{ème} édition, au cours de la semaine passée, une rencontre qui a été marquée par des multiples activités et travaux d'ateliers des élèves et témoignages des moudjahidines.

Au niveau de la maison de la culture de Batna, l'ouverture a été donnée par le directeur de l'éducation en l'occurrence M. Salah Chihab, qui a félicité les présents, notamment les moudjahidines qui sont venus de plusieurs wilayas ainsi que les élèves afin de donner une belle image à l'école. Cette rencontre qui s'est déroulée pendant cinq jours, a réuni plus de 600 invités, entre moudjahidines et élèves des cycles moyen et secondaire. Durant ces journées les élèves ont participé dans des compétitions organisées dans le cadre de ce colloque qui a été placée cette année, sous le slogan «60 ans de fidélité aux martyrs». Le directeur de l'éducation, Salah Chihab, a précisé que la manifestation est destinée à «encourager les élèves à développer un intérêt pour la recherche historique, et aussi pour connaître l'histoire de la révolution algérienne à travers

les débats avec les autres wilayas. Pour M. Nacer Manaa, le chef du service du bureau des activités culturelles « cette rencontre organisée chaque année durant les vacances scolaires de printemps, se veut être un trait d'union entre la génération ayant vécu la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie et les générations montantes».

Un jury d'inspecteurs et d'enseignants qualifiés ont encadré cette manifestation qui a été sanctionnée par l'attribution de prix importants aux lauréats des premières places, qui ont été attribués à Tizi Ouzou et Batna pour leur distinction. Quant au CEM de Sidi Lakhdar de la daïra de Khemis Miliana, dans la wilaya d'Aïn Defla, les élèves ont eu le troisième prix, alors que les élèves de Tipaza ont eu le meilleur prix de la discipline et l'organisation durant le séminaire. Il a noté que l'association des générations montantes des chantiers de Ghardaïa a ébahi le public avec leur refrain ajusté sur l'histoire de la révolution. Pour rappel, l'acteur Ferroudji Mabrouk était parmi les membres du jury durant ce festival historique, a encouragé les élèves durant leur séjour et donné des bonnes explications et conseils sur le montage des reportages et l'aménage-

ment des photos. Des visites ont été organisées vers les sites historiques de la wilaya, comme les casemates du complexe d'Ali Souaïd, dans la région du Kimal dans les hauteurs de Chelia.

ECHO DES AURES :

Salah Chihab, DE Batna : «Cette rencontre est un espace pour poser des passerelles entre les jeunes élèves et la génération de Novembre, à travers le recueil de témoignages de la bouche même des acteurs de la guerre de libération nationale».

Mabrouk Ferroudji Acteur et membre du jury : «Les souffrances du peuple algérien pendant l'occupation coloniale, ne doivent pas être ignorées par les jeunes d'aujourd'hui. Il est important, pour l'écriture de l'histoire du pays, que les jeunes prennent connaissance de l'histoire glorieuse de leur pays».

Tito, acteur et organisateur : «Sincèrement j'étais ému de voir ces jeunes évoquer l'histoire de notre révolution, et regarder ainsi nos moudjahidines qui aiment que nul n'oublie».

Bouzegoune Kamel, Louchene Nouredine, Hadjeb Lamine, membres du jury :

C'est un honneur pour nous de présider les travaux de nos élèves et rencontrer des moudjahidines et récolter le maximum des témoignages sur notre révolution. Notre but c'est d'encourager les élèves pour faire beaucoup mieux».

Nadia, élève de 3AS, club Tipaza : «C'est la première fois que je participe à ce colloque et je ne regrette pas, car j'ai connu des personnes qui m'ont ouvert les yeux sur cette glorieuse révolution, je félicite les gens de Batna par cette super organisation».

Aïda, élève 1AS d'Aïn Defla : «Batna pour moi est devenu une source d'information pour ma recherche de l'histoire car c'est la 4^{ème} fois que j'y participe et je suis très content de rencontrer nos moudjahidines et les élèves des 18 wilayas».

Zougar Belkacem, professeur, Ain Defla : «Hamdoullah, nous sommes là et nous participons à l'écriture de notre histoire, je tiens à remercier le DE d'Aïn Defla et les organisateurs de Batna».

Taoues, Club Tizi Ouzou : «Fière d'être parmi ces vaillants moudjahidines de la révolution et j'espère que nous allons travailler pour la stabilité de notre pays et honorer nos chouhadas».

Salim Ben

Le wali de Mascara présente le bilan des programmes de développement dans la wilaya

Le wali de Mascara, Zitouni Ould Salah a annoncé, hier à Alger, que sa rencontre avec le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Ahmed Adli et plusieurs cadres du ministère a porté sur le bilan des programmes de développement ayant profité à la wilaya au titre des différents plans quinquennaux.



«La wilaya de Mascara a lancé plusieurs projets de développement, dont elle avait bénéficié à ce jour au titre des programmes quinquennaux», a déclaré M. Zitouni Ould Salah, à l'issue de la rencontre organisée par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales avec les

walis. «La wilaya de Mascara connaît actuellement un développement «cohérent», notamment dans le domaine de l'agriculture, a-t-il indiqué. D'autres secteurs ont été touchés par les programmes périodiques organisés par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales avec les

ajouté le même responsable. Le wali de Mascara a évoqué d'autres problèmes qui se posent encore dans la wilaya. Il s'agit en l'occurrence de la «concrétisation de projets de développement et la réhabilitation des quatre hôpitaux construits dans les années 80».

Vers la réhabilitation du réseau routier urbain à Batna

Une opération de réhabilitation du réseau routier urbain de Batna sera entamée «très prochainement», a appris l'APS, hier, auprès de l'Assemblée populaire communale (APC).

L'objectif de ce programme doté d'une enveloppe de 500 millions de dinars est de «moderniser les anciennes chaussées gagnées par la vétusté et de remettre en état les routes mises à mal par les récentes pluies», a souligné le responsable de la cellule de communication de la commune, Fethallah Belaïd.

Seront également ciblés les artères «ayant subi d'importantes dégradations en raison des travaux de rénovation du réseau d'eau potable (AEP) lancé il y a plus d'une année, notamment dans les vieux quartiers de la ville», a indiqué M.

Belaïd, affirmant que cette action sera «entièvement achevée d'ici à la fin de l'année en cours». L'opération s'inscrit également dans le cadre de «la consolidation et de la continuation d'un programme de réhabilitation du réseau routier lancé pour 300 millions de dinars au titre d'une première tranche qui avait permis la réfection de 20 routes dans divers quartiers de la ville de Batna», a précisé la même source.

Cette nouvelle tranche de travaux comporte onze (11) opérations devant toucher, dans un premier temps, les quartiers du «Stand», Lembarkia, la route de Tazoult et la cité Kechida, pour s'étendre ensuite aux quartiers «Eriad», Tamachit 3 et 4, «1.272 logements» et Bouarif, dans la périphérie de la ville de Batna.

Un portefeuille foncier de 3.200 ha dégagé pour les besoins futurs du Grand projet urbain d'Oran

Le foncier mobilisé comprend notamment 1.300 ha pour le nouveau pôle urbain de Aïn El Beïda au sud d'Oran, a indiqué le chef de l'exécutif de la wilaya, lors d'une rencontre sur la révision du plan directeur d'aménagement urbain (PDAU) du Grand projet urbain d'Oran, qui regroupe les communes d'Oran, Bir El Djir, Sidi Chahmi, Es-Sénia et El Kerma, dans sa première phase «diagnostic, analyse et propositions d'aménagement».

M. Zaalane a donné, à l'occasion, des orientations sur cet instrument de planification, fédérateur de tous les secteurs et des axes à promouvoir de cet espace qui regroupe 17 agglomérations urbaines.

«Il s'agit d'un instrument à adapter aux mutations au plan institutionnel, économique et social et d'un outil réglementaire permettant de concevoir et de réaliser des projets structurants et d'aménagement de développement urbain pour donner plus d'espérance à ses habitants», a-t-il souligné, en pré-

Un portefeuille foncier de 3.200 hectares a été dégagé pour répondre aux besoins du Grand projet urbain d'Oran à l'horizon 2033, a indiqué mercredi le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane.



sence d'une assistance nombreuse formée d'élus locaux, d'universitaires, d'experts, d'architectes et de représentants de la société civile.

Le président de l'APW, Abdelhak Kazi Tani, qui a mis en exergue les atouts du Groupement

urbain d'Oran, son attractivité au plan économique, culturel et ses insuffisances notamment au plan urbanistique, a évoqué la nécessité d'œuvrer en commun pour contribuer à construire au mieux un espace urbanistique qui traduit une

véritable cohérence des actions et des programmes, pour une meilleure qualité de vie.

«Les ambitions de cette métropole sont telles qu'il est impératif d'assurer, aux cinq communes qui composent le Grand projet urbain d'Oran, tous les moyens leur permettant de rompre avec les déséquilibres et autres dysfonctionnements», a-t-il déclaré.

Les différentes interventions ont porté sur les actions de rattrapage à initier pour satisfaire les besoins sociaux en terme de logements, d'équipements, de services publics et autres pour faire de ce GPU l'émergence d'une véritable métropole qui doit jouer son rôle, au plan local, régional et international, au bénéfice de tous les habitants. Auparavant, le directeur technique du bureau d'études «URBOR», qui réalise ce PDAU, Tahar Senouci, a mis en exergue les atouts dont dispose Oran en termes d'infrastructures (port et aéroport) et voies et moyens de communications.

Les politiques d'utilisation des ressources énergétiques au centre d'un prochain colloque à Sétif

Les politiques d'utilisation des ressources énergétiques entre exigences du développement national et sécurité des besoins internationaux seront au cœur du débat lors d'un colloque scientifique prévu mardi prochain à Sétif, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs.

Les participants plancheront notamment, dans deux workshops, sur «les politiques et les technologies de l'exploitation du gaz de schiste et de l'énergie solaire et leur impact sur l'économie algérienne», et sur «les impacts attendus de la baisse des prix de pétrole sur l'économie algérienne dans le court et le moyen terme», a indiqué à l'APS le doyen de la faculté des Sciences économiques, commerciales et de

gestion de l'université Sétif-1, M. Salah Salhi.

Les objectifs de la rencontre qui se déclineront en 4 axes consistent à identifier les potentiels naturels disponibles tels que les réserves de pétrole, de gaz naturel et de gaz de schiste, à estimer les effets induits par la baisse des prix du pétrole sur l'économie algérienne, en en soulignant l'impact sur les programmes d'investissements publics, à analyser les stratégies et les politiques d'exportation des ressources énergétiques et, enfin, d'évoquer les nouvelles technologies en matière d'extraction et de production de pétrole et de gaz de schiste, leur efficacité et la façon dont l'Algérie pourrait en tirer profit, selon la même source.

Il s'agira également, pour les participants à ce colloque de deux jours, de présenter une vision intégrée sur les meilleures stratégies alternatives d'exploitation durable des ressources énergétiques algériennes en vue d'atteindre la diversification économique et l'équilibre entre les exigences du développement durable et la sécurisation des besoins énergétiques dans les marchés internationaux.

La rencontre est initiée avec la collaboration du Laboratoire du partenariat et de l'investissement dans les PME dans l'espace euro-maghribin et du Groupe de recherche «partenariat euro-algérien dans le domaine de la sécurisation des approvisionnements énergétiques durables».

TRAMWAY D'ORAN

Plus de 270 agents de la SETRAM réclament leur permanisation

Plus de 270 agents employés par la société d'exploitation du tramway «SETRAM» d'Oran, ont organisé mardi un mouvement de protestation pour réclamer leur permanisation, a-t-on constaté.

Tenant un sit-in devant le siège de l'entreprise, ces agents en charge de la surveillance des croisements du tramway d'Oran, brandissaient des banderoles sur lesquelles on pouvait notamment lire «nous revendiquons une permanisation» et «269 familles menacées par le chômage».

Ces agents travaillant à plein temps depuis 2013 (date de lancement du tramway), sous contrats à

durée déterminée (CDD), revendent des contrats à durée indéterminée (CDI), a indiqué à l'APS le chargé de communication de la Setram, Ryad Fahim.

«La direction générale de Setram avait proposé des contrats à durée indéterminée pour un travail à temps partiel, soit 20 heures par semaines au lieu de 40 heures. Toutefois, cette proposition a été rejetée», a-t-il souligné, rappelant que les postes occupés par les agents affectés à la circulation étaient créés provisoirement dans le cadre du «Business Plan» de l'entreprise en attendant la mise en place des équipements de signalisation.

«L'entreprise ne peut pas satisfaire la demande de rémunération des 40h/semaine avec des CDI», a ajouté M.Fahim, annonçant que cette question sera «certainement débattue» lors d'une réunion de négociation, prévue lundi 6 avril, entre le syndicat des travailleurs et la direction générale de la SETRAM, afin de trouver une solution à ce problème et discuter d'autres revendications comme l'amélioration des conditions de travail des agents et autres employés du Tramway. A noter que le trafic du tramway n'a pas été interrompu par ce mouvement de protestation, a-t-on constaté.

TIARET

6^{ème} festival national de l'enfant créatif

Le coup d'envoi de la sixième édition du festival national de l'enfant créatif, placé sous le slogan «comment réaliser ton rêve», a été donné mercredi soir à Tiaret.

Initié par la section de Tiaret de l'association nationale de défense des droits de l'enfant, ce festival regroupe une centaine de participants de 10 wilas du pays.

Dans une allocution d'ouverture de ce festival, Khaldia Abed Bennadjid, président de la section de Tiaret de cette association et commissaire du festival, a indiqué que cette rencontre constitue une occasion pour les enfants d'exprimer leurs préoccupations en toute liberté, revendiquer plus de droits et sensibiliser les adultes à les protéger.

Le programme de ce festival de quatre jours comporte des représentations théâtrales d'enfants véhiculant des messages, des enseignements éducatifs et exprimant des rêves, dont les pièces «Dikrayat chahid» (Mémoires d'un martyr) et «Ah-loum la malha nilaya» (Je rêve à l'infini), en plus de chansons interprétées par des chorales des délégations participantes.

En outre, des séances seront consacrées à débattre de préoccupations qui seront soulevées par des responsables de sections de wilayas de l'association.

Oum El Bouaghi

Près de 1.000 personnes employées dans les stations de concassage de la wilaya

Les stations de concassage d'agrégats, opérationnelles dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, emploient 992 travailleurs dont 131 à titre temporaire, a indiqué mercredi le directeur local de l'industrie et des mines, Yazid Kouah.

Les carrières d'agrégats et de stations de ce type, au nombre de 57 dans cette wilaya, connaissent «une activité très intense, boostée par le foisonnement de chantiers de bâtiment et de travaux publics», a souligné ce responsable.

Concentrées le long des routes nationales n° 3, 10 et 32, dans les communes de Sigus, d'Aïn Fakroun, d'Aïn Beïda et d'Aïn Zitoun, ces carrières «connaissent des va-et-vient incessants de camions immatriculés à Oum El Bouaghi, mais également dans les wilayas voisines de Khencela, de Constantine, de Tébessa et de Souk Ahras», a indiqué M. Kouah. Ce responsable a souligné que les importants programmes de développement, inscrits dans le cadre des plans quinquennaux 2005-2009 et 2010-2014, ont «constitué un facteur déterminant et stimulant pour les activités des carrières».

SOUK AHRAS

Amélioration dès le début de l'été prochain de la dotation quotidienne en eau potable

La dotation en eau potable atteindra «dès la fin du mois de juin prochain» 140 litres par habitant et par jour à la faveur de la réhabilitation de plusieurs conduites du réseau de distribution, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des ressources en eau (DRE).

L'augmentation du volume d'eau stocké au barrage d'Aïn Dalia, estimé actuellement à 76 millions de m³ grâce aux récentes précipitations favorisera également «la hausse de la faible dotation actuelle qui est d'une fois tous les 4 jours», a précisé la même source. L'opération de réhabilitation a ciblé un réseau d'un linéaire de 177 km répartis sur les quartiers Sidi-Mezghiche, El Alaoüia, Faubourg, Ibn Rochd, 1.700 logements, la cité des Martyrs et le centre-ville où les déperditions atteignent 30 et 40 pour cent de l'eau disponible, a-t-on également précisé. La wilaya de Souk Ahras est alimentée à l'heure actuelle depuis le barrage d'Aïn Dalia qui assure également l'approvisionnement d'une partie des wilayas voisines de Tébessa et d'Oum El Bouaghi, ainsi qu'à partir d'eaux souterraines, a-t-on fait savoir.

Deux autres ouvrages hydrauliques sont en cours de réalisation, en l'occurrence le barrage d'Oued Mellègue, d'une capacité de 150 millions de m³, destiné à alimenter le complexe de transformation de phosphate d'Oued Keberit, et les communes d'El Aouinet et d'Ouenza (Tébessa) et les zones de Sidi Fredj et d'Ouled Abbas (Souk Ahras), et le barrage d'Oued Djedra (35 millions de m³) dont la réception est prévue pour l'année 2018.

ORAN

2 nouvelles unités de la protection civile à Bousfer et Boutlélis

Deux nouvelles unités d'intervention de la protection civile de la wilaya d'Oran, réalisées dans les communes de Bousfer (Aïn El Turck) et Boutlélis, sont opérationnelles depuis cette semaine, a-t-on appris, hier, du directeur de wilaya de ce corps d'intervention. Ces deux nouvelles infrastructures viennent renforcer les unités d'Oued Tlélat, Boufatis, Chouba, El Akid, et Aïn-Beïda, mises en service dernièrement, a-t-on indiqué de même source, soulignant que l'objectif est de réduire les délais d'intervention des secours «à moins ou égale à 10 minutes».

D'autre part, la réception des unités de Hassi Bouïnif, Emir Abdellkader, Mers el hadjadj, et Es-Senia, en cours de réalisation, est prévue en fin juin alors que celle de Tafraoui et Aïn-El Karma, est programmée pour le second semestre 2015, a-t-on précisé. Concernant, les unités d'El Kerma (Es-Senia), Belgaïd, Hassi Mefoukh et Arzew, en cours de réalisation, elles seront opérationnelles en fin d'année, a-t-on ajouté.

Enfin, cette «ceinture de sécurité» sera bouclée avec la réalisation d'une unité principale à Haï Sabah (Sidi Chahmi), dont les travaux ont débuté récemment, a précisé le directeur de wilaya de ce corps d'intervention. Par ailleurs, une délégation, composée de cadres centraux de la direction générale de la protection civile, conduite par le responsable de la logistique et des infrastructures, a visité récemment l'ensemble des structures de la protection civile que compte la wilaya.

CONFLIT SOCIAL À L'UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU
Une commission ministérielle pour s'enquérir de la situation

La prise en compte des revendications socio-professionnelles des enseignants de l'Université de Tizi-Ouzou a été au cœur d'une rencontre mardi entre une délégation du ministère de tutelle et les responsables de l'université et des syndicats d'enseignants et de travailleurs, a-t-on appris mercredi du Ministère. L'envoi de cette délégation ministérielle intervient quelque semaines après un mouvement de grève, à l'appel du Conseil national des enseignants du supérieur (CNES), pour appuyer des revendications socio-professionnelles. Selon un communiqué du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), la délégation déplacée à Tizi-Ouzou a examiné avec l'administration de l'université, le volet logement au profit des enseignants.

La délégation ministérielle a insisté sur la «célérité» de l'étude des dossiers de demande de logements, par la commission compétente et au classement des demandeurs, afin de permettre l'affectation ou la pré-affectation du quota de 220 logements décidé par le wali de Tizi-Ouzou, et dont la réception est prévue «inlassamment», sachant que le programme sectoriel de 220 logements est en cours de lancement, suite à la réévaluation de l'opération. Par ailleurs, la délégation a examiné avec les différents protagonistes de l'université de Tizi-Ouzou la question du renforcement de la sécurité au sein des campus, particulièrement celui de Tamda, notamment le renforcement de la sécurité intérieure du site avec les moyens propres de l'université et le recrutement d'agents de sécurité. Le MESRS a signalé que toutes les démarches ont été faites auprès des autorités concernées pour la prise en charge de ce volet. Pour la préparation de la prochaine rentrée universitaire, la délégation du MESRS a relevé avec l'administration de l'université de Tizi-Ouzou, que parmi les infrastructures en cours de réalisation, 17.000 places pédagogiques et 16.500 lits, respectivement 4.000 places et 6.000 lits seront livrés «l'été prochain». L'Objet de cette mission d'inspection est, selon le ministère de tutelle, de contribuer à lever les contraintes signalées, en allant à la rencontre des dirigeants de l'université, à leur tête le Recteur, et des syndicats d'enseignants et de travailleurs. Selon le coordinateur local du CNES, Ould Ouali Samy, les revendications socio-professionnelles du syndicat ont trait notamment à la garantie de la sécurité et de l'hygiène dans les différents campus, à la résorption du déficit en infrastructures, à la mise d'un terme aux déficiences dans le fonctionnement interne de l'université, à combler le déficit en logements.

ALGER

14 ans de prison pour avoir tué son voisin

L'affaire traitée par le tribunal criminel, avait trait à un homicide volontaire perpétré par un jeune homme âgé de 47 ans sur son voisin Mourad âgé de 34 ans.

A.Ferrag

Ce jour là, profitant de l'innocence de Lamine âgé de 10 ans, son voisin Mourad l'emmène dans un coin isolé et attenta à sa pudeur.

Lamine a tout raconté à sa mère, celle-ci essaie donc d'en parler à son mari Rachid. Fou de rage, Rachid s'empare alors d'un couteau et se dirige vers la maison du voisin, une dispute éclate entre Rachid et son voisin Mourad, Rachid avec un couteau frappe aveuglément et sans répit. Le voisin, baignant dans une



mare de sang, est décédé sur le coup. Dans la même journée, l'accusé se constitue prisonnier et reconnaît son forfait.

Le jour du procès, il y a eu foule, Rachid ne se voyait pas dans une salle de tribunal, il était vraiment loin de se douter qu'il serait un jour condamné pour meurtre, lui qui aspirait à une vie tranquille. Il est devenu assassin. Rachid répond du meurtre sur la personne de son voisin. Présenté à la barre, l'accusé Rachid reconnaît tous les faits retenus contre lui. Le représentant du ministère public, dans son réquisitoire, refait lecture de l'arrêt de renvoi judi-

ciaire avant de rappeler encore une fois à l'accusé la gravité de son geste. Il requiert la peine de 16 ans de réclusion criminelle. Les avocats de la défense, pour leur part, demandent la requalification du chef d'accusation d'homicide volontaire pour coups et blessures ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner, et estiment, de ce fait que Rachid mérite de larges circonstances atténuantes.

A l'issue des délibérations, qui ont duré plus d'une heure, le verdict a été rendu : 14 ans de prison ferme à l'encontre de Rachid.

SELON LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE
Arrestation de 80 individus dans les rames de métro durant le 1^{er} trimestre 2015

Les services de la Sûreté nationale ont assuré la sécurité de plus de 4 millions de personnes à travers les stations de métro de la capitale et procédé à l'arrestation de 80 personnes impliquées dans des affaires diverses, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

La Police du métro «a mis en place un plan global pour assurer la sécurité au niveau de toutes les stations en utilisant des moyens et d'équipements modernes dont les brigades canines, les patrouilles mobiles et la télésurveillance (caméras) en vue d'assurer la sécurité des citoyens lors de leurs déplace-



ments à travers ce moyen de transport très fréquenté», a précisé le communiqué. Par ailleurs, la DGSN poursuit sa campagne contre les motocyclistes contrevenants à travers le territoire national. 2.395 infractions ont été enregistrées les mois de janvier et février derniers.

Cette campagne a permis l'arrestation de 609 motocyclistes, le retrait de 784 permis de conduire et la saisie de 232 motos, selon la même source. L'excès de vitesse, les dépassements dangereux et le non-respect de mesures préventives (port du casque) sont entre autres les causes de ces accidents, a encore ajouté la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
4 morts et 21 blessés durant les dernières 24h selon la Protection civile

Quatre personnes ont trouvé la mort et 21 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation routière, survenus à travers plusieurs régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan rendu public mercredi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Aïn Defla avec une personne décédée et une autre blessée, suite au renversement d'un véhicule léger, suivi d'une chute dans un ravin, survenu sur le chemin de la wilaya N°161, dans la commune d'El Maine. Par ailleurs, les unités de la protection civile ont enregistré 2.007 interventions en réponse aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire et extinction d'incendies.

**SKIKDA**
Un réseau de falsificateurs de dossiers de visas Schengen démantelé

Un réseau de falsificateurs de dossiers de base pour l'obtention de visas Schengen a été démantelé par la brigade économique et financière de la sûreté de la wilaya de Skikda, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps constitué.

Placés sous surveillance depuis plusieurs mois, cinq membres de ce réseau, âgés entre 25 et 38 ans, ont été interpellés le 29 mars dernier, a indiqué la même source. L'enquête a révélé que le principal accusé, âgé de 45 ans, se servait de son domicile familial et de son local de commerce pour falsifier des documents administratifs (fiscaux et d'état civil, attestations de travail et fiches de paie) pour le compte de demandeurs de visas, ont ajouté les services de la sûreté. Les enquêteurs ont récupéré sur le mis en cause d'importantes quantités de documents portant des cachets imités d'institutions et d'entreprises publiques et privées ainsi que des documents administratifs numérisés.

L'enquête a également révélé qu'une autre personne âgée de 37 ans, qui activait sans lien avec le premier mis en cause, fournissait à des jeunes, contre des sommes d'argent, de fausses attestations de travail au sein de l'entreprise qu'il gère et des certificats d'affiliation à la sécurité sociale.

Après que la commune, la direction des impôts de Skikda, la caisse d'assurances sociales et deux entreprises privées se soient constituées partie civile, les sept membres de ce réseau ont été placés sous mandat de dépôt par le procureur général près le tribunal de Skikda pour «faux et usage de faux», «imitation et utilisation de cachets» et «complicité».

APS

MOUVEMENT DE GRÈVE À RADIO FRANCE Fritures sur les ondes

Le service audiovisuel français revient aux devants de l'actualité à la faveur d'un mouvement de grève qui perturbe les services de radio France depuis deux semaines, avec comme principal souci les problèmes de financement.

CEM

Beaucoup de facteurs ont contribué à cette contestation qui était dans l'air au sein des travailleurs de la radio française depuis que le gouvernement a entrepris d'imposer des coupes budgétaires.

Pour le site du quotidien *lemonde.fr*, «Radio France, qui prévoit un déficit de 21,3 millions d'euros cette année, doit économiser 50 millions d'euros d'ici à 2019, avait expliqué en début d'année son président, Mathieu Gallet», expliquant ainsi l'origine de ce «mouvement de grève illimitée porté par cinq syndicats – la Confédération française démocratique du travail, la Confédération générale du travail, le Syndicat national Force ouvrière de la radio et de la télévision, l'Union syndicale Solidaire, l'Union nationale des syndicats autonomes».

«De son côté, la Cour des comptes a également ajouté de l'eau au moulin des contestataires», en soulignant, dans un récent rapport, un



«développement peu ordonné et dispendieux» des antennes de *Radio France* depuis dix ans», rapporte *lemonde.fr*. Comme à ses habitudes, l'hebdomadaire satirique *Le Canard Enchaîné* est lui aussi allé de sa petite contribution en révélant les frasques financières du patron de *Radio France*, Mathieu Gallet.

Après l'avoir «accablé» une première fois sur ses dépenses excessives de rénovation de mobilier de son bureau, estimées à 70 000 euros, le journal satirique est revenu sur le contrat «exorbitant», de l'ordre de 90 000 euros par an, signé avec un conseiller en communication, pour travailler l'image du responsable de *Radio France*.

Les travailleurs ont décidé de reconduire leur mouvement alors que le gouvernement tente par tous les moyens de sortir de l'impasse en faisant notamment pression sur la directrice de la radio pour présenter un plan de sauvetage, en précisant «l'ensemble du plan stratégique» comme le lui demande la ministre de la Culture.

L'affaire n'a pas échappé aux

joutes politiques, avec un échange d'accusations entre l'UMP qui dit ne pas voir de stratégie du gouvernement sur ce dossier, et ce dernier qui fait répondre que ce «rapport de la Cour des comptes est un préquisitoire accablant sur la gestion de *Radio France* quand vous étiez aux responsabilités pendant dix ans», lit-on sur le site *lemonde.fr*.

Pour les syndicats braqués contre les mesures d'austérité du gouvernement, le point de fixation demeure cette politique de restriction budgétaire du gouvernement qui a «amputé» les budgets de *Radio France* de 87,5 millions d'euros par rapport à ses engagements, depuis 2011», souligne le même site.

Le Syndicat national des journalistes a décidé de ne pas se joindre à ce mouvement du fait qu'il ne porte pas de revendication salariale; sa déléguée nationale Valeria Emanuelle n'en pense pas moins que ce mouvement «aggrège une somme de revendications qui, au final, témoignent surtout d'une énorme inquiétude. Et plus les jours passent, plus les gens sont inquiets».

USA

La Californie aspire à réduire la consommation d'eau de 25% à cause de la sécheresse

La Californie a annoncé mercredi des mesures obligatoires pour réduire la consommation d'eau de 25% à cause d'une sécheresse qui perdure depuis quatre années.

«Pour la première fois, le gouverneur a demandé au Conseil étatique de contrôle des ressources en eau de mettre en place des mesures obligatoires de réduction de la consommation d'eau dans les villes à travers la Californie pour diminuer la consommation d'eau de 25%», a indiqué un communiqué du bureau du gouverneur.

«En raison de la plus faible accumulation de neige jamais enregistrée et alors que la fin de la sécheresse n'est pas en vue, le gouverneur Jerry Brown a annoncé (mercredi) des mesures d'économie d'eau pour limiter le gaspillage (...) et investir dans de nouvelles technologies pour mieux préparer la Californie à faire face à la sécheresse», précise le communiqué. «Cette sécheresse histo-

rique demande des mesures sans précédent», «par conséquent j'ai émis un décret ordonnant des réductions substantielles et obligatoires (de consommation) d'eau à travers» la Californie, a déclaré le gouverneur, cité dans le communiqué. Parmi les mesures, la Californie, Etat de l'Ouest américain, va demander le remplacement de 4,6 millions de mètres carrés de pelouse par des plantes peu consommatrices d'eau comme les cactus, les agaves ou les plantes succulentes. Il a ordonné la création d'un programme de rabais pour remplacer les vieilles installations d'eau et d'électricité par des modèles et technologies plus économies, demandé aux campus, aux golfs, cimetières et autres lieux où l'on trouve de grandes pelouses de réduire de façon importante leurs arrosages.

Il demande par ailleurs aux agences de distribution d'eau de modifier leurs structures de tarifs pour «décourager le gaspillage».

TUNISIE

5 collégiennes tentent de se suicider à Bizerte

Cinq collégiennes de moins de 14 ans ont tenté de se suicider durant les dernières 24 heures à Bizerte (Tunisie) en avalant du poison à rat.

L'acte est dû à une «crise» d'une punition allant jusqu'au renvoi du collège où elles sont inscrites à cause de la disparition du registre d'absence, selon une déléguée du gouvernement de Bizerte.

Les suicidaires, qui ont consommé le poison à proximité du collège, ont été retrouvées dans un «état critique», a-t-elle expliqué à l'agence de presse tunisienne TAP.

Les collégiennes ont été transportées d'urgence à l'hôpital local de Joumine, puis à l'hôpital régional de Menzel Bourguiba. Une enquête sera ouverte et des mesures seront prises afin que chaque partie assume sa part de responsabilité, directe ou indirecte dans cet incident.



AUSTRALIE

55 carcasses de lévriers retrouvées en Australie



Les carcasses de plus 55 lévriers ont été découvertes abandonnées dans le bush en Australie, a annoncé jeudi la police. Les cadavres ont été découverts en état de décomposition plus ou moins avancé dans le bush, mélange de bois et de broussailles, par des habitants près de Bundaberg, à 360 km au nord de Brisbane, dans l'Etat du Queensland mardi.

«La police et la société royale pour la protection des animaux (RSPCA) ont ouvert une enquête» sur cette découverte, a annoncé la police hier. Celle-ci est menée par l'équipe conjointe police/défenseurs des animaux qui travaille déjà sur le milieu des courses depuis un reportage de la télévision publique publié en février.

Ces courses très populaires dans le pays où elles font l'objet de paris mutuels se déroulent généralement sur un cynodrome, un circuit autour duquel les lévriers courrent après un lièvre mécanique tiré sur un rail.

NAUFRAGE D'UN CHALUTIER AU LARGE DE L'EXTRÊME-ORIENT RUSSE

54 morts et 15 disparus

Au moins 54 marins sont morts et 15 portés disparus après le naufrage dans la nuit de mercredi à jeudi d'un chalutier avec 132 personnes à bord dans la mer d'Okhotsk, au large de l'Extrême-Orient russe, ont rapporté les médias russes. «Actuellement, nous avons récupéré les corps de 54 victimes. Soixante-trois membres d'équipage ont pu être sauvés», a indiqué le chef régional de l'administration fédérale de sauvetage en mer à l'agence de presse russe Interfax, précisant que 15 marins étaient toujours portés disparus. Un précédent bilan faisait état d'au moins 43 morts et 26 disparus.

CHINE

Un séisme de magnitude 4,9 secoue le Tibet



Un séisme de magnitude 4,9 a secoué hier matin la région autonome du Tibet dans le sud-ouest de la Chine, a indiqué le Centre chinois du réseau sismique. Le séisme a été enregistré à 8h56 (heures locales). L'épicentre a été localisé à 28,7 degrés de latitude nord et à 86,4 degrés de longitude est, et se situe à une profondeur de 111 km, a précisé le Centre.

APS

MAL DE DOS : À QUOI BON PRENDRE DU PARACÉTAMOL ?

Le paracétamol n'aurait aucun effet sur le soulagement des douleurs lombaires, selon une étude du British medical journal.

Une étude qui vise à rouvrir le débat sur les recommandations de traitement des lombalgies.

Mal de dos : à quoi bon prendre du paracétamol ?

Un groupe de chercheurs de l'université de Sydney (Australie) a passé en revue 13 essais cliniques sur les douleurs lombaires et, selon leurs conclusions publiées dans le British medical journal, le paracétamol n'aurait aucun effet sur le soulagement de la douleur en cas de lombalgie.

Dans l'arthrose de la hanche ou du genou, ils ont trouvé une petite amélioration avec du paracétamol. Mais cet impact sur la douleur est si faible qu'il ne leur semble pas «cliniquement important».

En France, le paracétamol est l'antalgique que la Haute autorité de santé recommande en première intention pour le traitement de la douleur du patient ayant une lombalgie chronique «bien qu'il n'existe pas d'étude attestant de son efficacité antalgique dans cette indication», souligne la HAS qui recommande d'optimiser la posologie «en se conformant aux données de l'autorisation de mise sur le marché, soit jusqu'à 4 g par jour administrés en 4 prises systématiques.»

L'approbation universelle de paracétamol pour soulager la lombalgie pose ques-



tion, selon les chercheurs, qui souhaitent que cette étude rouvre le débat sur les recommandations de traitement.

En France, la lombalgie est la maladie chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans.

C'est aussi la 3ème cause de handicap chronique chez les 45-64 ans.

LES SENIORS GARDENT LE MORAL GRÂCE AUX LIENS SOCIAUX

La majorité des Français de plus de 55 ans ont le moral, selon une enquête réalisée par TNS Sofres pour Cogedim Club (résidences non-médicalisées adaptées aux seniors actifs). En effet 85 % d'entre eux se déclarent satisfaits de la vie qu'ils mènent.

Si les personnes de 25 ans et plus ont le moral, c'est essentiellement parce qu'ils sont entourés de leur famille et continuent à entretenir des liens amicaux. En effet, 92% d'entre eux maintiennent de bonnes relations avec leur famille et sont proches de leurs enfants qu'ils voient au moins une fois par semaine.

Mais le cercle de proximité ne se limite pas à la famille. Les résultats de cette enquête révèlent aussi que les commercants de proximité représentent la deuxième source de contact pour les personnes âgées (76%), avant même les voisins (73%) et les amis (70%). Mais, les participants avouent aussi qu'il leur est plus difficile de faire de nouvelles rencontres qui lorsqu'ils étaient plus jeunes. Ce constat est encore plus partagé après 70 ans. D'ailleurs, près d'un tiers des personnes interrogées déclarent ne plus avoir fait de nouvelles rencontres. Et que seul l'entourage proche permettait d'agrandir le cercle de leurs connaissances.



« Bien vieillir et être en bonne santé n'a de sens pour les seniors que s'ils sont en relation avec les autres. Les liens sociaux jouent un rôle majeur dans le bien-vieillir et dans l'éloignement de la perte d'autonomie. »

Le lien social est le plus efficace des médicaments, rappelle le sociologue Serge Guérin, dans le compte rendu de l'enquête.

Rester actif pour garder le moral

Cette enquête dévoile aussi que les 55 ans et plus ont besoin de rester actifs pour être en forme et entretenir leur moral.

Plus d'un tiers d'entre eux (36%) ont effet déclaré qu'entre au fait de l'actualité leur permet de rester dans le coup. Un quart des seniors de 55 ans et plus ont besoin de sortir pour se divertir (24%), de voyager (22%) ou de participer à des activités en commun, comme le bénévolat ou l'adhésion à une association (22%).

LES ALIMENTS GRAS INFLUENCERAIENT NOTRE HUMEUR



Un régime alimentaire trop gras a déjà été largement associé à une prise de poids et à des problèmes cardiovasculaires. Une étude de l'université de Louisville (États-Unis) montre qu'une alimentation riche en graisses pourrait aussi causer des changements de comportement et des dépressions. Un phénomène lié, selon les chercheurs, à l'effet du gras sur la flore intestinale.

Une expérience menée sur les souris

Ces travaux, publiés dans la revue *Biological Psychiatry*, ont été menés sur des souris. Des rongeurs adultes non obèses nourris avec un régime alimentaire normal ont reçu une greffe du microbiote (bactéries intestinale) de souris ayant une alimentation riche en graisses ou normale.

Le comportement des souris a ensuite été observé. Celles qui ont reçu la flore de souris soumises au régime très gras ont montré, en plus de signes d'inflammation intestinale, de nombreux troubles du comportement, comme de l'anxiété, des troubles de la mémoire et des comportements répétitifs.

Les aliments gras sont néfastes pour le cerveau

Conclusion : une alimentation riche en graisse est néfaste pour la santé du cerveau. Les modifications apportées à la flore bactérienne intestinale sont suffisantes pour modifier le fonctionnement du cerveau, même en l'absence d'obésité.

Des résultats qui confirment de plus anciennes études qui ont démontré, chez l'animal, que certaines souches bactériennes augmentent les comportements anxieux. Cette étude de Louisiane pourrait déboucher sur une utilisation potentielle du microbiome intestinal dans le traitement de troubles neuropsychiatriques.

SPORT : QUELLE ALIMENTATION ADOPTEZ POUR ÉVITER LA FATIGUE ?

Pendant le sport notre corps a besoin d'énergie. Il dépense de nombreuses calories. Et cela nous fatigue. Après la sensation de bien-être la fatigue s'installe. Mais une bonne hygiène alimentaire est une alliée précieuse.

Aborder son heure de gym le ventre vide, c'est le meilleur moyen de s'exposer à une fatigue importante, voire à une crise d'hypoglycémie. Et de craquer ensuite pour une religieuse au chocolat. Alors, avant voire pendant la séance de sport, on s'alimente et on s'hydrate. Quelques exemples.

Le footing du matin

Si vous courez au moins une heure tous les jours, commencez par ajouter des féculents (pâtes, riz, purée...) dans votre menu du soir. C'est la règle de base pour booster votre endurance : au fil de la nuit, votre organisme aura eu le temps d'assimiler ces glucides complexes en les digérant, et vos réserves énergétiques seront toutes prêtes à fonctionner.

Avant de partir, buvez un café, un thé ou de l'eau. Avalez quelques prunes, abricots secs ou même une barre de pâte d'amande. En courant, buvez de petites gorgées d'eau régulièrement. En cas de coup de pompe intense, croquez à nouveau quelques fruits secs.

L'heure d'aquagym entre midi et deux

Une demi-heure avant, croquez une barre de céréales ou quelques abricots secs.

Le match de tennis une fois par semaine

La digestion prend du temps. Et l'on ne peut pas jouer l'estomac plein. Si votre match hebdomadaire débute à 15 heures, avancez si possible l'heure du repas à 11 h 30. Et adoptez ce menu d'avant-compétition : portion de pain maigre ou de pain accompagnée de purée ou de pâtes et de légumes cuits (plus digestes), yaourt nature, 1 compoté et pourquoi pas, quelques biscuits secs. Ensuite, ne consommez plus rien jusqu'au match mais, durant



la rencontre, buvez à chaque changement de côté.

La rando à vélo du week-end

Prenez un solide petit déjeuner afin d'être capable de maintenir votre effort au moins deux heures. Par exemple : thé ou café, 2 belles tranches de pain complet légèrement beurrées, 1 tranche de jambon ou 1 œuf, 1 yaourt nature, 1 kiwi. Pendant la balade, buvez toutes les 10 minutes par petites gorgées, en vous limitant à 1/2 litre par heure (quantité d'absorption maximale de l'organisme).

La séance de fitness deux soirs par semaine

Voici un sport qui demande un max d'énergie et un bon tonus musculaire. Pour être au top pour le pratiquer, faites fin de journée, faire un vrai repas à midi : crudités, plat chaud avec viande ou poisson, féculents et légumes, lardage. Avant de partir, ne mangez rien, buvez simplement de l'eau. Mais à l'heure du goûter, prenez

une barre de céréales et un fruit pour constituer vos réserves en énergie. De cette façon, vous aurez déjà bien digérés avant d'aller vous défoncer vers 19 heures ou 20 heures. Et pendant le cours, gardez près de vous une petite bouteille d'eau et buvez quelques gorgées toutes les quarts d'heure.

Et après le sport ?

Après l'effort, hydratez-vous avec une soupe (froide ou chaude) riche en minéraux. Et offrez-vous une tranche de pain et une salade complète (facile à préparer la veille) à base de riz complet, quinoa, boulgour, lentilles... de blanches de poulet ou de saumon fumé, et de légumes.

Le pain brun complet, les pâtes complètes ou le riz basmati (à index glycémique bas) vous rassasieront durablement et le poulet ou le saumon (protéines) vous aidera à réparer et régénérer votre masse musculaire. Si vous avez bien transpiré, notamment après une longue randonnée à vélo, un match de tennis à rallonge... il vous faut alors reconstruire vos réserves en eau en buvant par exemple

une eau gazeuse riche en bicarbonates (type Saint-Yorre, Badoit...). Avalez 2 ou 3 verres durant le repas, car à jeun, les intestins fragiles peuvent en souffrir.

Sport et eau : le duo gagnant !

La sueur représente 70 à 80 % des pertes d'eau pendant et après l'effort. Et la sudation provoque également une perte de minéraux nécessaires au bon fonctionnement du corps.

Selon l'exercice pratiqué, la température et le taux d'humidité de l'air ambiant (gardez les salles surveillées et mal ventilées), la quantité de sueur produite augmente. Un verre de jus de fruits ou de footbal peut entraîner l'élimination de 2 à 4 litres d'eau.

C'est drôle s'il est important de s'hydrater dès le début de l'exercice. Pour une activité sportive de moins d'une heure, boire de l'eau du robinet ou de l'eau minérale à raison de 1/2 litre par heure suffit. En revanche, si l'effort se prolonge, mieux vaut enrichir sa boisson en glucides (jus de fruit) et en sel de cuisine.

PRÉVENTION ANTI-CANCER : MIEUX MANGER POUR SE PROTÉGER

5 fruits et légumes par jour

Un intérêt dans la prévention contre le cancer n'est plus à démontrer. Les scientifiques sont même parvenus à établir une consommation minimum quotidienne d'environ 5 portions de fruits et légumes par jour, soit environ 400 g. Le pouvoir protecteur des végétaux tient à la combinaison de leurs différents composés phytochimiques.

De plus, leur apport en calories étant peu élevé, ils contribuent à diminuer le risque de

surpoids, autre facteur de risque du cancer. Pour profiter au mieux de leurs bienfaits, mieux vaut privilégier les produits de saison et de proximité. Fruits et légumes n'ont en effet pas les mêmes vertus santé selon qu'ils ont poussé sous serre, à l'aide de produits chimiques, ou au soleil, en pleine terre.

Consommez des fibres contre le cancer colorectal
Il est aujourd'hui prouvé qu'une alimentation riche en

fibres alimentaires diminue le risque de cancer colorectal. Ces fibres sont évidemment présentes dans les fruits et les légumes, mais aussi dans les céréales complètes (riz, pain, pâtes) et les légumineuses (type haricots, pois chiches) ou encore lentilles. Noter que ces dernières sont les plus digestes des légumes secs. Quoi qu'il en soit, si vous avez des intestins sensibles, mieux vaut augmenter très progressivement la part des fibres dans votre alimentation.





Un salon dédié à l'art culinaire traditionnel, bientôt à Tébessa

La maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa abritera, dans quelques jours, un salon dédié à l'art culinaire traditionnel, a indiqué, mercredi, un responsable de la direction de la culture.

Connue pour le talent de ses cordon bleus, hommes ou femmes, passés maîtres dans l'art de préparer le M'faouar (un plat de viande d'agneau cuite à la vapeur et savamment épiceé faisant la réputation de la localité de Bekkaria) et la M'loukha (un mets tunisien très répandu à Tébessa), cette ville de l'extrême-est du pays vivra «pour la première fois» une manifestation entièrement vouée aux papilles gustatives. Prévue pour une semaine, cette manifestation culturelle est initiée par le commissariat du festival culturel local des arts et cultures populaires avec la collaboration de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a précisé M. Salah Malika, chef du service des activités culturelles à la direction de la culture. Douze (12) «maîtres-queux» locaux participeront à cette manifestation qui se veut aussi «une opportunité de rencontres et d'échanges entre professionnels et un espace de promotion du patrimoine culinaire national», selon le même responsable.

Les visiteurs pourront également découvrir (et goûter) plusieurs autres plats du terroir et autres gâteaux traditionnels préparés sur place, comme le couscous tébessi, la chakchoukha, El Meltoukha, El Boudchiche, El Bradj, le R'fis et El Gherayaf, a-t-il ajouté.

Un concours du meilleur plat traditionnel est au menu de cette manifestation, a-t-il également souligné, faisant savoir que les trois lauréats, désignés par un jury composé d'artistes professionnels et de visiteurs, seront sélectionnés pour participer à d'autres salons et concours à dimension nationale.

Les «Femmes d'Alger» de Pablo Picasso exposé à Hong Kong avant de possibles enchères record



Les «Femmes d'Alger» de Pablo Picasso est exposé pour la première fois mercredi à Hong Kong avant sa mise aux enchères susceptible de représenter un record mondial pour un tableau.

Le tableau, qui représente une scène de harem, fut peint par le maître en 1955 d'après une œuvre d'Édouard Manet, les «Femmes d'Alger» dans leur appartement. C'est le dernier d'une série de 15 tableaux peints par Picasso en hommage au peintre français du XIX^e siècle qu'il admirait.

D'après les spécialistes, cette œuvre, exposée chez Christie's à Hong Kong en préalable de la vente new-yorkaise, pourrait être vendue à plus de 140 millions de dollars. Le record mondial pour un tableau vendu aux enchères appartient à un triptyque de Francis Bacon, «Three Studies of Lucian Freud» («Trois études de Lucian Freud»), adjugé en 2013 à New York par la même maison d'enchères à 142,4 millions de dollars. Cette vente avait pulvérisé le record détenu par «Le cri» d'Edward Munch, à 119,9 millions en mai 2012. Le tableau du maître espagnol a été dévoilé à la presse un jour avant d'être montré au public. C'est le clou d'une vente aux enchères qui mettra également sous le marteau les œuvres d'autres grands maîtres comme Monet, Magritte ou Rothko.

KAMEL DAOUD

Le roman «Meursault, contre-enquête» paraîtra en juin aux Etats-Unis

La traduction en anglais du roman «Meursault, contre-enquête» de l'écrivain et journaliste algérien Kamel Daoud, finaliste au Goncourt, paraîtra en juin prochain chez «Other Press», une maison d'édition de New-York, indique l'éditeur américain sur son site Internet.

Sous le titre de «The Meursault Investigation», cette traduction du premier roman de Kamel Daoud a été réalisée par John Cullen, traducteur entre autre du Français Philippe Claudel et récompensé en 2010 du «Independent Foreign Fiction Prize», un prix annuel décerné par l'influent journal britannique «The Independent».

Paru en 2013 en Algérie avant d'être édité en France, ce roman reprend l'histoire de l'assassinat commis par le personnage polémique de «L'étranger» d'Albert Camus, en livrant une version du meurtre racontée d'un point de vue algérien par le frère de «L'Arabe» assassiné.



Le livre avait remporté en 2014 le Prix François Mauriac de l'Académie Française et le Prix des Cinq continents, décerné par l'organisation internationale de la francophonie, en plus du Prix «Escale littéraire» d'Alger, décerné par des écrivains et journalistes algériens et français. En plus d'avoir été finaliste du Prix Goncourt 2014, le ro-

mancier avait également reçu le Prix «Liste Goncourt-le choix de l'Orient» au 21st Salon du livre francophone de Beyrouth (Liban).

Créée en 1998 à New-York, la maison d'édition Other Press s'est d'abord spécialisée dans les ouvrages académiques et les livres de psychanalyse, avant de s'ouvrir à la littérature.

Le film «Opération Maillot» sortira dans quelques mois

Le film «Opération Maillot», une fiction dédiée à Henri Maillot mort pour l'indépendance de l'Algérie en 1956, est en cours d'achèvement et sera prêt dans les tout prochains mois, a-t-on appris auprès du producteur exécutif Yacine Laaloui.

Retenu en 2012 au programme «cinéma» du ministère de la Culture pour la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, «Opération Maillot» est la première fiction réalisée sur le parcours d'un combattant algérien d'origine européenne, mort les armes à la main.

Le film, dont le scénario est co-écrit par le réalisateur, Okacha Touïa, et la scénariste française Nadia Char, est actuellement en phase finale de post-production et sera prêt dans moins de trois mois, a indiqué à l'APS Yacine Laaloui, responsable de la société de production «Laïth Média». Né le 11 janvier 1928 à Alger, Henri Maillot a grandi à Clos Salember (El Madania actuellement). Il rejoint très tôt le PCA (Parti communiste algérien), après avoir été secrétaire général de l'Union de la jeunesse démocratique algérienne (UJDA), une organisation démocratique mixte.

Début 1956, les armes manquent cruellement à l'ALN (Armée de libération nationale) dans les maquis. Avec



l'accord du PCA, Henri Maillot, alors sous-officier dans les rangs de l'armée française, détourne le 4 avril un camion d'armes et de munitions, avant de rejoindre un mois plus tard le maquis dans les monts de l'Ouarsenis.

Avec un petit groupe, il met sur pied les CDL (Combattants de la libération) de l'Ouarsenis qui devait constituer, avec d'autres groupes de Tlemcen et des Aures, les premiers noyaux de maquisards communistes. Après plusieurs attentats et opérations de sabo-

tage, Maillot et ses compagnons sont accrochés par les «harkas» supplétifs du Bachaga Boualem. «L'aspirant felon», ainsi que le surnomma la presse coloniale de l'époque, tombe au champ d'honneur le 5 juin 1956 dans la forêt de Beni-Boudouane, du côté de l'actuel Chef.

Son corps criblé de balles sera exposé pendant de longues heures sur la place de la petite localité de Lamartine (El Karimia aujourd'hui).

Dans une lettre adressée à la presse et publiée par des journaux parisiens Maillot affirmait: «Je ne suis pas musulman mais Algérien d'origine européenne. Je considère l'Algérie comme ma patrie (et) je dois avoir à son égard les mêmes devoirs que tous ses fils. En livrant aux combattants algériens les armes dont ils ont besoin pour le combat libérateur (...) j'ai conscience d'avoir servi les intérêts de mon pays et de mon peuple».

Ce n'est qu'en 1986, près d'un quart de siècle après l'indépendance, qu'Henri Maillot sera reconnu comme membre de l'ALN. Ses compagnons d'armes et nombre de ses compatriotes d'aujourd'hui regrettent qu'aucune rue d'Algier, ou d'ailleurs en Algérie, ne porte à ce jour son nom.

Exposition d'œuvres produites par des écrivains de Tissemsilt

Une première exposition mettant en exergue des œuvres produites par des écrivains de la région de Tissemsilt s'est ouverte mercredi à la bibliothèque principale de lecture publique Yahia Bouaziz du chef-lieu de cette wilaya.

Cette manifestation, organisée dans le cadre du 5^{me} festival culturel local «Lire en fête», étaie une série d'ouvrages d'intellectuels de la wilaya dont «El Mourchid El Anis» d'histoire de l'Ouarsenis de Abdelkader Dehdouh.

«Rapprocher l'enseignement en Algérie, entre thèse et idéologique» de Ahmed Nachef et «Signes vocales arabes» de Abdelkader Chaker.

Un espace est réservé, dans cette exposition, à des CD comportant des cours de sensibilisation sur des questions de l'environnement, de l'éducation, de l'art et de la société et un autre aux encyclopédies.

Une rencontre avec l'écrivain, poète et membre de l'Union des écrivains algériens Abdelkader Mekaria est programmée dans le cadre de cette exposition de quatre jours, traitant de la écriture romanesque actuelle en Algérie et son influence sur la société.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des démarches entreprises par la direction de la culture de la wilaya pour la réhabilitation de figures ayant marqué la scène culturelle de la région de Tissemsilt. Le festival «Lire en fête» se poursuit avec des activités culturelles et récréatives, dont des ateliers de dessin, d'audiovisuel et de lecture, des concours de dessin, de calligraphie arabe, de sculpture, de poésie et de récit, ainsi que des représentations théâtrales et des spectacles burlesques programmés pour les enfants.

NIGÉRIA

Buhari élu président, la communauté internationale salue la réussite du processus

Le Nigeria a élu Muhammadu Buhari nouveau président lors de l'élection la plus serrée de son histoire, constituant ainsi la première alternance démocratique au pays, la communauté internationale a salué mercredi la réussite de ce processus.

Muhammadu Buhari a remporté mardi la présidentielle au Nigeria avec 2,57 millions de voix d'avance sur le sortant Goodluck Jonathan, selon les résultats officiels proclamés mercredi.

La commission nationale électorale indépendante (Inec) a précisé que M. Buhari, 72 ans, du Congrès progressiste (APC), avait remporté l'élection avec 15.424.921 voix ou 53,9% des 28.587.564 suffrages exprimés.

Son rival, Goodluck Jonathan, 57 ans, du Parti démocratique populaire (PDP), a obtenu 12.853.162 voix (44,96%) à l'élection qui s'est déroulée samedi et dimanche.

Avec l'annonce tard dans la soirée de mardi au siège de l'Inec de sa victoire écrasante dans l'Etat de Borno, épicentre de l'insurrection du groupe terroriste Boko Haram, M. Buhari remporte 21 Etats des 36 que compte la fédération nigériane.

Des milliers de Nigérians sont descendus dans les rues de Kano, la plus grande ville du nord, pour célébrer la victoire de celui qu'ils ont plébiscité avec près de deux millions de voix -- contre un peu plus de 200.000 pour Jonathan dans cet Etat--.

Le Nigeria, première économie du continent, qui compte 69 millions d'électeurs inscrits sur 173 millions d'habitants, a voté pour élire, outre le président, les 109 sénateurs et les 360 députés du pays que compte le Parlement.

Malgré les couacs techniques, dus à l'utilisation de lecteurs de cartes électorales biométriques pour la première fois, qui ont engendré de longues files d'attente devant les bureaux de vote, et la menace d'attentats, les Nigérians ont été voter en masse pour faire entendre leur mécontentement, notamment sur les questions de sécurité et sur la corruption.

M. Jonathan reconnaît la victoire de M. Buhari

Goodluck Jonathan a reconnu mardi sa défaite à l'élection présidentielle en faveur de M. Buhari. «Je remercie tous les Nigérians, une fois de plus, pour l'immense opportunité qui m'a été donnée de diriger ce pays (...) J'ai transmis mes vœux personnels au général Muhammadu Buhari», a-t-il déclaré dans un communiqué. «J'ai promis à ce pays des élections libres et



justes. J'ai tenu ma parole», a-t-il ajouté.

Dans un pays souvent secoué par des violences post-électorales, M. Jonathan a appelé les Nigérians mécontents du scrutin à le contester par les voies légales, avant d'ajouter: «Aucune ambition personnelle ne vaut le sang d'autrui Nigérien.

L'unité, la stabilité et le progrès de notre cher pays est plus important que tout le reste».

MM. Jonathan et Buhari ont signé la semaine dernière à Abuja, pour la seconde fois au cours de la campagne, un pacte de non-violence dans lequel ils s'engageaient à respecter les résultats communiqués par la commission électorale.

La communauté internationale salue le bon déroulement des élections

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a affirmé que «le succès de ces élections est une preuve de la maturité de la démocratie au Nigeria» et a souhaité que «le même esprit démocratique» prévaille lors des élections des gouverneurs et parlements des Etats de la fédération nigériane le 11 avril.

Tout en félicitant le président sortant pour les qualités d'homme d'Etat dont il a fait preuve lors du processus électoral, M. Ban a appelé les Nigérians à accepter le résultat du vote et de saisir les tribunaux en cas de contestation.

La chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini, a salué «les candidats qui ont reconnu leur défaite avec grâce» et souligné que «ceux qui veulent contester les résultats devraient le faire par les procédures appropriées».

«Je remercie le président sortant, Goodluck Jonathan, pour sa grande contribution à la construction du pays et à la consolidation de la démocratie au cours des cinq dernières années, et je me réjouis de travailler avec le pré-

sident nouvellement élu et son gouvernement», a ajouté Mme Mogherini.

Les observateurs électoraux de l'UE resteront au Nigeria pour examiner le déroulement des élections pour les gouverneurs le 11 avril, «dont nous espérons qu'elles se dérouleront dans le même esprit pacifique et démocratique», a-t-elle conclu.

Pour sa part, la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, a affirmé que le résultat des élections «démontre clairement la maturité de la démocratie, non seulement au Nigeria, mais sur le continent dans son ensemble». Elle a complimenté M. Jonathan, d'avoir «accepté avec élégance les résultats».

De son côté, le président américain Barack Obama a salué le «respect des principes démocratiques» dont le pays a fait preuve durant le scrutin, et a affirmé que le président sortant «a placé les intérêts de son pays en premier en reconnaissant sa défaite et en félicitant le président élu Buhari pour sa victoire».

Il a félicité Goodluck Jonathan et Muhammadu Buhari «pour leur engagement public en faveur de la non-violence tout au long de la campagne», et a exhorté les deux hommes «à réitérer les appels à leurs sympathisants à continuer de respecter le résultat des élections, à s'atteler à unifier leur pays et à mener à bien ensemble la transition pacifique au Nigeria».

Enfin, le ministre britannique des Affaires étrangères, Philip Hammond a félicité M. Buhari pour sa victoire électorale et M. Jonathan pour «les qualités d'homme d'Etat dont il a fait preuve en organisant des élections libres et équitables et en acceptant le résultat».

Il a souligné l'importance pour «les deux parties de s'assurer que la transition vers un nouveau gouvernement reste pacifique».

EGYPTE

5 soldats tués dans des attaques dans le Sinaï

Au moins cinq soldats ont été tués hier dans deux attaques visant des barrages de l'armée dans le nord du Sinaï égyptien, a annoncé la police.

Les soldats ont été pris pour cible par des hommes armés, qui ont attaqué à l'arme automatique et au lance-roquette deux postes de contrôle routier, l'un à Cheikh Zuwaïd, l'autre à Rafah, le point de passage entre l'Egypte et la bande de Ghaza, ont indiqué des responsables locaux de la police.



sables locaux de la police.

Au moins cinq soldats ont péri dans les attaques et sept assaillants ont été tués dans les échanges de tirs qui ont suivi, selon les mêmes sources. Huit militaires ont également été blessés.

Des attentats ont régulièrement de nombreux soldats et policiers dans le nord de la péninsule du Sinaï, bastion du groupe terroriste «Ansar Beit al-Maqdess».

RÉUNION À NIAMEY DU GROUPE INTERNATIONAL DE CONTACT SUR LA LIBYE «Forte inquiétude»

La troisième réunion du Groupe international de contact sur la Libye s'est tenue mercredi à Niamey, sous la co-présidence de la ministre nigérienne des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens de l'extérieur et du Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine.

L'ensemble des pays voisins de la Libye (Algérie, Niger, Tunisie, Egypte, Soudan et Tchad) ont participé à la réunion, ainsi que la Libye, les pays membres permanents du Conseil de sécurité et l'Espagne, l'Allemagne, l'Afrique du Sud, l'Angola et le Zimbabwe, en sa qualité de président en exercice de l'Union africaine, la Ligue arabe, l'OCI et l'Union européenne.

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Be-reksi, a conduit la délégation algérienne.

À l'issue de la réunion, les participants ont adopté un communiqué dans lequel ils ont exprimé une «forte inquiétude» face à la crise en Libye, marquée notamment par une escalade sur le terrain, entraînant des pertes humaines, des déplacements importants de personnes, et une destruction des potentialités et infrastructures du pays, ainsi que des conséquences négatives sur la sécurité et la stabilité des pays voisins et sur la région de la Méditerranée.

Ils ont souligné notamment que la poursuite de la détérioration de la situation en Libye et la persistance de la crise conduisent à l'aggravation du terrorisme et à la multiplication de ses menaces sur la Libye, son voisinage et à l'accentuation de la crise humanitaire.

Les participants à la réunion ont mis l'accent sur la «nécessité d'aller au plus vite à une solution politique de la crise libyenne à travers un dialogue inclusif, une solution qui garantit l'unité nationale, l'intégrité territoriale de la Libye et la cohésion de son peuple, et permet la lutte contre le terrorisme», tout en condamnant les actes terroristes commis contre les populations civiles particulièrement celui qui a ciblé le musée du Bardo en Tunisie.

Ils ont lancé à cette occasion, un appel aux parties libyennes à poursuivre leur participation au dialogue et à prendre des mesures audacieuses en vue de parvenir à une issue pacifique et négociée à la crise qui secoue le pays et au «rejet» de la solution militaire à la crise en Libye.

Le Groupe international de contact sur la Libye a appelé également les partis libyens pour une «cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités et le commencement du retrait de forces et pour la promotion et le respect des droits de l'homme».

Le groupe a aussi souligné le rôle pivot des pays voisins dans les efforts internationaux pour le règlement pacifique de la crise en raison de leur connaissance intime de la situation et des acteurs libyens, et apporté son «appui» aux efforts des Nations unies conduits par le représentant spécial du SG de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon.

Les parties prenantes à la réunion ont, en outre, exprimé leur «appréciation» des efforts de l'Algérie visant à aider les parties libyennes en vue d'une solution politique et pour une réconciliation nationale, notant qu'à ce titre, les conclusions de la réunion d'Alger qui a regroupé les leaders de partie politiques et les activistes politiques les 10 et 11 mars 2015, ont été «particulièrement saluées».

Les participants ont rappelé également le rôle central que doit assurer le Groupe international de contact sur la Libye en vue d'un engagement international coordonné pour la recherche d'une solution durable à la crise libyenne.

APS

ALLEMAGNE

Merkel réaffirme son engagement à consolider la coopération avec la Tunisie



La chancelière allemande, Angela Merkel, a réaffirmé, mercredi, l'engagement de son pays à consolider sa coopération avec la Tunisie dans tous les domaines.

Dans un entretien téléphonique avec le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, elle a tenu à faire partie de la solidarité de l'Allemagne et de son peuple avec la Tunisie, à la suite de l'attaque terroriste du Bardo, rapporte l'agence TAP, citant un communiqué de la Présidence.

Pour sa part, le président Caïd Essebsi a saisi cette occasion pour présenter ses condoléances au peuple allemand et aux familles des victimes du crash de l'avion allemand A320, qui reliait Barcelone à Düsseldorf, et qui a fait 150 morts.

Il a également souligné la volonté de la Tunisie de raffermir ses relations avec l'Allemagne.

ONU

La Jordanie assume la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'ONU pour le mois d'avril

La Jordanie assume depuis mercredi la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'ONU pour le mois d'avril.

Dina Kawar, la représentante permanente de la Jordanie aux Nations Unies, a hérité la présidence du conseil de François Delattre, l'ambassadeur de France à l'ONU, qui avait assuré la présidence pour le mois de mars.

En avril, un débat ouvert est prévu au niveau ministériel sur le rôle de la jeunesse contre l'extrémisme violent. Le débat trimestriel sur le Moyen-Orient se tiendra également et le président devrait en être le ministre jordanien des Affaires étrangères Nasser Joudeh.

Par ailleurs, des réunions sont prévues sur la situation humanitaire en Syrie et les violences sexuelles dans les conflits.

Le Conseil est composé de cinq membres permanents (Chine, Etats-Unis, Grande-Bretagne, France et Russie) et de 10 membres non permanents élus par groupes de cinq, avec un mandat de deux ans au Conseil.

La présidence est tournante au sein du Conseil entre les 15 Etats membres, sur une base mensuelle dans l'ordre alphabétique en anglais des noms des pays.

PALESTINE

Adhésion de la Palestine à la CPI, un changement stratégique dans la lutte palestinienne

La Palestine est devenue formellement mercredi le 123^e membre de la Cour pénale internationale (CPI), un pas fondamental pour les Palestiniens qui pourront désormais juger les dirigeants israéliens pour crimes de guerre ou crimes liés à l'occupation.

Lors d'une cérémonie à huis clos au siège du tribunal à La Haye, le ministre palestinien des Affaires étrangères, Ryad al-Malki, a reçu une copie symbolique du Statut de Rome, fondateur de la CPI.

«La Palestine recherche la justice, pas la vengeance», a assuré le ministre aux journalistes après la cérémonie, appelant Israël à adhérer également à la CPI.

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, «ne devrait pas avoir peur (...), si Israël a des plaintes (contre les Palestiniens, NDLR) il devrait les présenter à la CPI», a dit le ministre.

Exaspérés par des décennies de vaines négociations, sans aucune perspective de voir naître prochainement l'Etat auquel ils aspirent depuis longtemps, les Palestiniens ont fait le choix d'internationaliser leur cause.

Fin 2014, les Palestiniens ont décidé de rejoindre la CPI, qui a pour vocation de poursuivre les auteurs de génocides, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, après avoir vu rejeter par le Conseil de sécurité un projet de résolution mettant fin à l'occupation sous trois ans.

La première plainte que la direction palestinienne entend déposer auprès de la CPI portera sur des crimes perpétrés après le 13 juin 2014, quand l'occupant israélien a lancé une vaste campagne d'arrestations suivie de la guerre à Ghaza.

Durant 50 jours d'agression, Israël a tué près de 2.200 Palestiniens, en grande majorité des civils. M. Malki a cependant indiqué que son gouvernement attendrait le résultat de l'enquête préliminaire de la procureure.

«Nous ne sommes pas dans une logique de menaces. Nous voulons atten-



dre et donner à la Cour suffisamment de temps pour compléter l'examen préliminaire», a-t-il dit.

Le recours à la CPI était brandi de longue date comme l'une des armes ultimes des Palestiniens. En représailles, Israël a cessé de reverser à l'Autorité palestinienne les plus de 100 millions d'euros de taxes qu'il prélevait chaque mois pour son compte. Lors de sa campagne électorale, M. Netanyahu, qui a été réélu, avait enterré l'idée d'un Etat palestinien.

Depuis, le Premier ministre israélien a accepté de débloquer les sommes dues à l'Autorité palestinienne, essentielle aux finances d'une institution aux abois qui fait vivre des dizaines de milliers de Palestiniens.

L'adhésion à la CPI, une garantie des droits des Palestiniens

Le dirigeant palestinien Saëb Erakat a indiqué que la Palestine «emploie et continuera d'employer tous les moyens légitimes à sa disposition pour se défendre contre la colonisation israélienne et les autres violations du droit international».

«Aujourd'hui est une journée historique dans la vie des Palestiniens, elle marquera un changement qualitatif stratégique dans la lutte palestinienne pour garantir la sécurité au peuple Palestinien», a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse.

Pour sa part, la présidence du conseil législatif palestinien, a affirmé que l'adhésion de la Palestine à la CPI est un premier pas qui va lever cette immunité sur le colonisateur israélien», estimant, dans un communiqué que, «c'est une victoire pour tous les sacrifices des Palestiniens».

Le mouvement de résistance Hamas a estimé que «cette victoire historique de la Palestine va nous permettre de juger les forces d'occupation israéliennes pour leurs crimes de guerre».

La Ligue arabe s'est également félicitée de l'adhésion de la Palestine à la CPI, la qualifiant de droit légitime. Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe aux affaires de la Palestine et des territoires arabes occupés, Mohamed Sbih, a souligné, dans une déclaration à la presse mercredi, que l'adhésion de la Palestine à la CPI était un «droit légitime».

«La Palestine peut désormais poursuivre les auteurs de crimes de guerre», a-t-il dit, précisant que «la question des colonies et celle des crimes perpétrés lors de la dernière guerre israélienne contre Ghaza figuraient parmi les dossiers les plus importants à soumettre à la CPI».

Pour M. Sbih, «l'adhésion de la Palestine à la CPI permet de préserver les droits du peuple palestinien et de l'Etat palestinien par la solution des deux Etats prônée par l'initiative arabe de paix».

Quant à l'organisation de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch s'est également félicitée de cette adhésion, et affirmé qu'Israël et les Etats-Unis, qui y sont opposés, devraient «immédiatement mettre un terme à leurs pressions» sur les Palestiniens.

La Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme, Flavia Pansieri, a indiqué récemment lors d'un exposé devant le Conseil des droits de l'homme à Genève, que la perspective de l'implication de la CPI pourrait susciter des améliorations en matière de mécanismes de lutte contre l'impunité.

YÉMEN

300 détenus fuient leur prison dans une attaque d'Al-Qaïda



Au moins 300 détenus se sont évadés hier d'une prison au sud du Yémen après une attaque d'Al-Qaïda dans la Péninsule arabique (Aqpa) contre leur établissement, a indiqué une source sécuritaire.

«Un dirigeant d'Aqpa, Khaled Batarfi, détenu depuis plus de quatre ans, figure parmi plus de 300 prisonniers qui ont réussi à s'échapper de la prison centrale de Moukalla», dans la province de Hadramout, attaquée avant l'aube par des combattants du réseau extrémiste, a déclaré cette source citée par l'AFP.

Un accrochage qui a suivi l'attaque s'est soldé par la mort de deux gardiens de prison et de cinq détenus, selon la même source. Khaled Batarfi est l'un des principaux dirigeants d'Aqpa, notamment à Abyane, une province du sud que le réseau extrémiste avait contrôlée pendant un an en 2011/2012.

Outre la prison, les combattants d'Aqpa ont attaqué également à Moukalla le complexe de l'autorité locale, la branche de la Banque centrale, le commissariat de la police et les locaux des services de renseignement, a ajouté la même source.

Ces attaques d'Al-Qaïda sont survenues alors que la rébellion des Houthis et ses alliés tentaient de conquérir Aden, principale ville du sud.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:30 Culture Infos : TFou
 10:10 : Automoto
 11:00 Sport : Téléfoot
 11:55 Culture Infos : L'affiche du jour
 11:58 Autre : Météo
 12:00 Autre : Les douze coups de midi
 12:45 Culture Infos : Météo
 12:50 Culture Infos : Du côté de chez vous
 13:00 Autre : Journal
 13:25 Culture Infos : Grands reportages
 14:45 Culture Infos : Reportages
 15:10 : Ma vie au bout du fil
 17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Autre : Bienvenue chez nous
 19:00 Autre : Le juste prix
 19:55 Autre : Météo
 20:00 Autre : Journal
 20:30 Culture Infos : My Million
 20:34 Culture Infos : Trafic info
 20:35 Autre : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:45 Autre : C'est Canteloup
 20:55 Autre : Vendredi, tout est permis avec Arthur
 23:30 Autre : Tirage de l'Euro Millions
 23:35 Autre : Spéciale bêtisier

2

- 06:10 Série TV : Foudre
 06:30 Série TV : Foudre
 07:00 Culture Infos : Thé ou café
 08:05 Sport : Rencontres à XV
 08:30 Culture Infos : Sagesses boudhistes
 08:45 Culture Infos : Islam
 09:15 Culture Infos : La source de vie
 10:00 Culture Infos : Présence protestante
 10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
 12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
 13:00 Autre : Météo 2
 13:02 Autre : Journal
 13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...
 14:04 Autre : Météo 2
 14:05 Culture Infos : Point route
 14:10 Autre : Vivement dimanche
 16:25 : Grandeur nature
 17:15 Autre : Mon food truck à la clé
 18:10 Culture Infos : Point route
 18:15 Autre : Joker
 18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:55 Autre : Météo 2
 20:00 Autre : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:45 Culture Infos : Alcaline l'instant
 20:46 Culture Infos : Grand public
 20:50 Autre : Météo 2
 20:55 Série TV : Cain
 21:30 Série TV : Cain
 22:45 Série TV : Cain
 23:40 Culture : Ce soir (ou jamais !)

3

- 06:00 Autre : EuroNews
 06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
 06:39 : Popeye
 06:44 : Popeye
 06:51 : Tom et Jerry Tales
 07:16 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
 07:42 : Tom et Jerry : la chasse au trésor
 08:19 : Tom et Jerry : la chasse au trésor
 08:57 Série TV : Tom et Jerry Show
 09:20 Cinéma : En sortant de l'école
- 09:30 : Patinage artistique
 11:25 Autre : Météo
 11:30 Culture Infos : Dans votre région
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
 12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
 12:55 Culture Infos : 30 millions d'amis
 13:55 Culture Infos : Jour de brocante
 15:00 Autre : En course sur France 3
 15:20 Sport : Cyclisme
 16:55 Culture Infos : Du côté de chez Dave
 17:30 Autre : Slam
 18:10 Autre : Questions pour un champion
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
 19:18 Autre : 19/20 : Édition locale
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
 19:58 Autre : Météo
 20:00 Culture Infos : Tout le sport
 20:15 Autre : Météo régionale
 20:20 : Plus belle la vie
 20:50 Culture Infos : Thalassa
 22:40 : Frères d'armes
 22:45 Autre : Météo
 22:48 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
 22:50 Autre : Soir 3
 23:20 : Des chansons en héritage

CANAL+

- 06:45 Culture Infos : Le journal des jeux vidéo
 07:15 Série TV : Gorg et Lala
 07:25 Série TV : Drôles de colocs
 07:35 Série TV : Drôles de colocs
 07:45 : Les Dalton
 07:55 : Les Dalton
 08:00 Série TV : Onn / Off
 08:05 Série TV : Onn / Off
 08:15 : La grille
 09:00 : Formule 1
 11:05 : Les nouveaux explorateurs
 11:57 Autre : La météo
 11:59 Culture Infos : Rencontres de cinéma
 12:20 Autre : Zapping de la semaine
 12:45 Autre : Le JT
 12:55 Culture Infos : Le supplément
 14:35 Autre : La semaine des Guignols
 15:10 : Les nouveaux explorateurs
 16:35 Cinéma : Mise à l'épreuve
 18:12 Série TV : Les tutos
 18:15 Autre : Le Before du grand journal
 18:45 Autre : Le JT
 19:05 Autre : Le grand journal
 20:05 Autre : Le grand journal, la suite
 20:25 Sport : Avant-match
 20:30 Sport : Monaco / Saint-Etienne
 22:25 Sport : Jour de foot, première édition
 22:55 Cinéma : 96 heures

M

- 06:00 Autre : M6 Music
 07:00 Autre : Absolument stars
 10:00 Culture Infos : Turbo
 11:10 Culture Infos : Sport 6
 11:20 Culture Infos : Turbo
 12:40 Autre : Météo
 12:45 Autre : Le 12.45
 13:05 Autre : Recherche appartement ou maison
 14:20 Culture Infos : Maison à vendre
 16:10 Culture Infos : D&CO, une semaine pour tout changer
 17:20 Autre : Les reines du shopping
 18:25 Autre : Les reines du shopping
 19:40 Autre : Météo
 19:45 Autre : Le 19.45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:55 Série TV : NCIS : Nouvelle-Orléans
 21:45 Série TV : NCIS : Nouvelle-Orléans
 22:40 Série TV : NCIS
 23:30 Série TV : NCIS

TÉLÉ

La sélection

20h55

Vendredi, tout est permis avec Arthur



Vendredi, tout est permis avec Arthur Pour lancer le week-end, l'animateur convie Roselyne Bachelot, Cyril Hanouna, Jean-Luc Lemoine, Ary Abittan, Anthony Kavanagh, Virginie Hocq, Rachid Badouri, Claudia Tagbo et Max Boublil à une soirée où ils peuvent laisser libre cours à leur créativité. Il leur lance des défis d'improvisation où l'autodérisson est de mise. Les invités doivent par exemple jouer une saynète sur un décor penché à 22,5 degrés et ainsi defier les lois de la gravité au risque de chuter. Ils se lancent aussi dans l'improvisation d'une chorégraphie sur « Let's Dance », miment l'interprétation d'un groupe de rock sans disposer d'instruments, évoluent dans le noir dans « In the Dark », ou font deviner des objets à leurs comparses avec le « Photomime ».

2

20h45

Caïn



saison 3 épisode 1 Allard, un ex-policier atteint d'un cancer, sait que ses jours sont comptés. Avant de tirer sa révérence, il souhaite élucider certains meurtres. Un crime relié à l'une de ses anciennes enquêtes l'amène à apporter son aide à Caïn. Plusieurs personnes sont tuées dans des conditions particulières et les vieux dossiers d'Allard sont d'un grand secours pour Caïn. Par ailleurs, les collègues de Caïn s'interrogent sur sa relation avec Lucie...

3

19h30

Thalassa



Algérie : la mer retrouvée Après avoir longtemps tourné le dos à la mer, ce pays d'Afrique du Nord redécouvre aujourd'hui son littoral méditerranéen. Avec ses 1 600 kilomètres de côte, l'Algérie offre une variété fascinante de paysages. D'Oran jusqu'à Annaba, des reliefs lunaires, des forêts épaisses, des marais multicolores et des dunes à perte de vue s'étendent d'ouest en est. Quatre Algériens (une plongeuse, un custos, un écolo et un chanteur) révèlent ces territoires méconnus. Rencontre également avec la jeunesse dorée, une pêcheuse, des vacanciers et des policiers. Puis, découverte de la casbah d'Alger et des grottes inexplorées d'Annaba.

CANAL+

20h55

Monaco / Saint-Etienne

Football. Championnat de France Ligue 1. 31e journée.



Monaco / Saint-Etienne - Football. Championnat de France Ligue 1. 31e journée. Au coude à coude dans la course à la quatrième place, qualificative pour la Ligue Europa, les Monégasques et les Stéphanois disputent un match crucial. Les joueurs de la Principauté, emmenés par leur buteur Dimitar Berbatov, partent avec la faveur des pronostics dans leur stade Louis II. Pour autant, avec Mervut Erding, Ricky Van Wolfswinkel et Yohan Mollo, les Verts possèdent des talents offensifs capables de tromper la vigilance de la défense de Monaco. Au match aller, les deux formations s'étaient quittées sur un score nul (1-1), à l'issue d'une véritable bataille tactique.

M

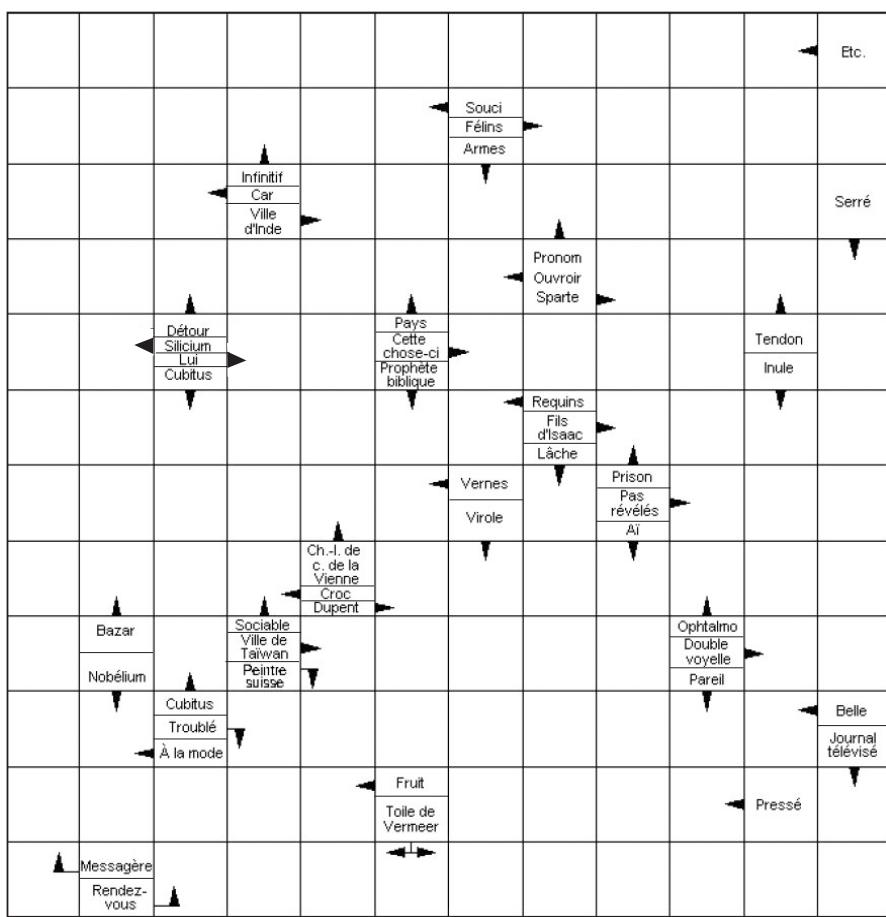
20h50

NCIS : Nouvelle-Orléans



saison 1 épisode 1 Le NCIS de La Nouvelle-Orléans enquête sur un meurtre en lien avec l'armée. Brody découvre qu'il connaît la victime, Calvin Parks, un ancien membre d'un gang devenu un officier intégré grâce à son soutien indéfectible. Bientôt, la disparition de Parks réveille une guerre des gangs. De son côté, Brody, récemment débarqué de Detroit, s'adapte doucement à sa nouvelle vie grâce au soutien de ses collègues.

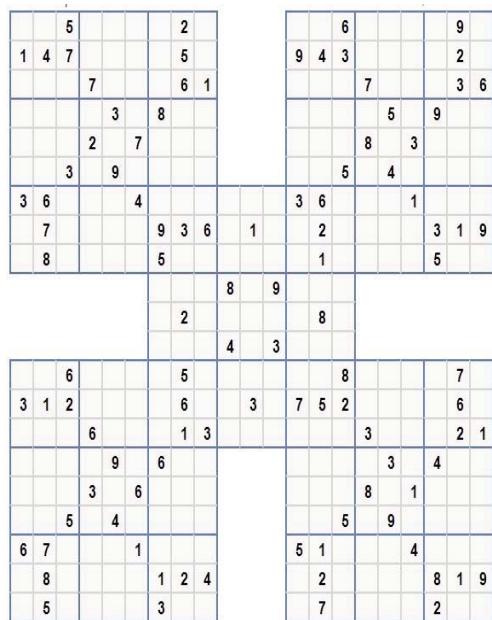
Mots fléchés n°910



Samouraï-Sudoku n°910

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



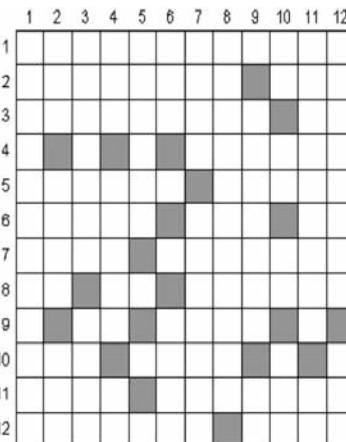
Mots croisés n°910

► Horizontalement:

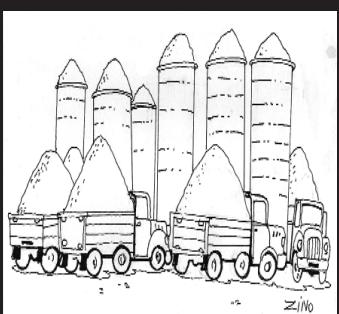
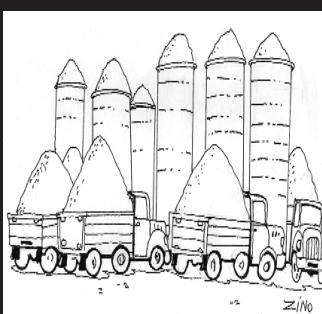
- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno-Deficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruinés
- 9.Île les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Du- rillons*
- 11.Île allongée près de Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

► Verticalement:

- 1.Ch.-l. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FI. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Ha- sards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléifante
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



7 erreurs



Proverbes

Sois un ogre, dusses-tu nous dévorer.

Proverbe algérien

Les maisons des étrangers sont pénibles, si elles ne tuent pas, elles font maigrir.

Proverbe berbère

Embrasse la main que tu ne peux couper.

Proverbe arabe

Les avares sont comme les porcs : ils ne rendent service qu'après leur mort

Proverbe français

C'est arrivé un 3 Avril

1078 : abdication de l'empereur byzantin Michel VII Doukas.

1127 : mariage de Mathilde d'Angleterre avec Geoffroy V d'Anjou.

1367 : bataille de Nájera victoire de Pierre le Cruel et du Prince Noir sur Henri de Trastamare.

1559 : signature du second traité du Cateau-Cambrésis.

1782 : seconde bataille pour Gondelour.

1794 : deuxième audience du procès de Danton et des dantonistes devant le tribunal révolutionnaire.

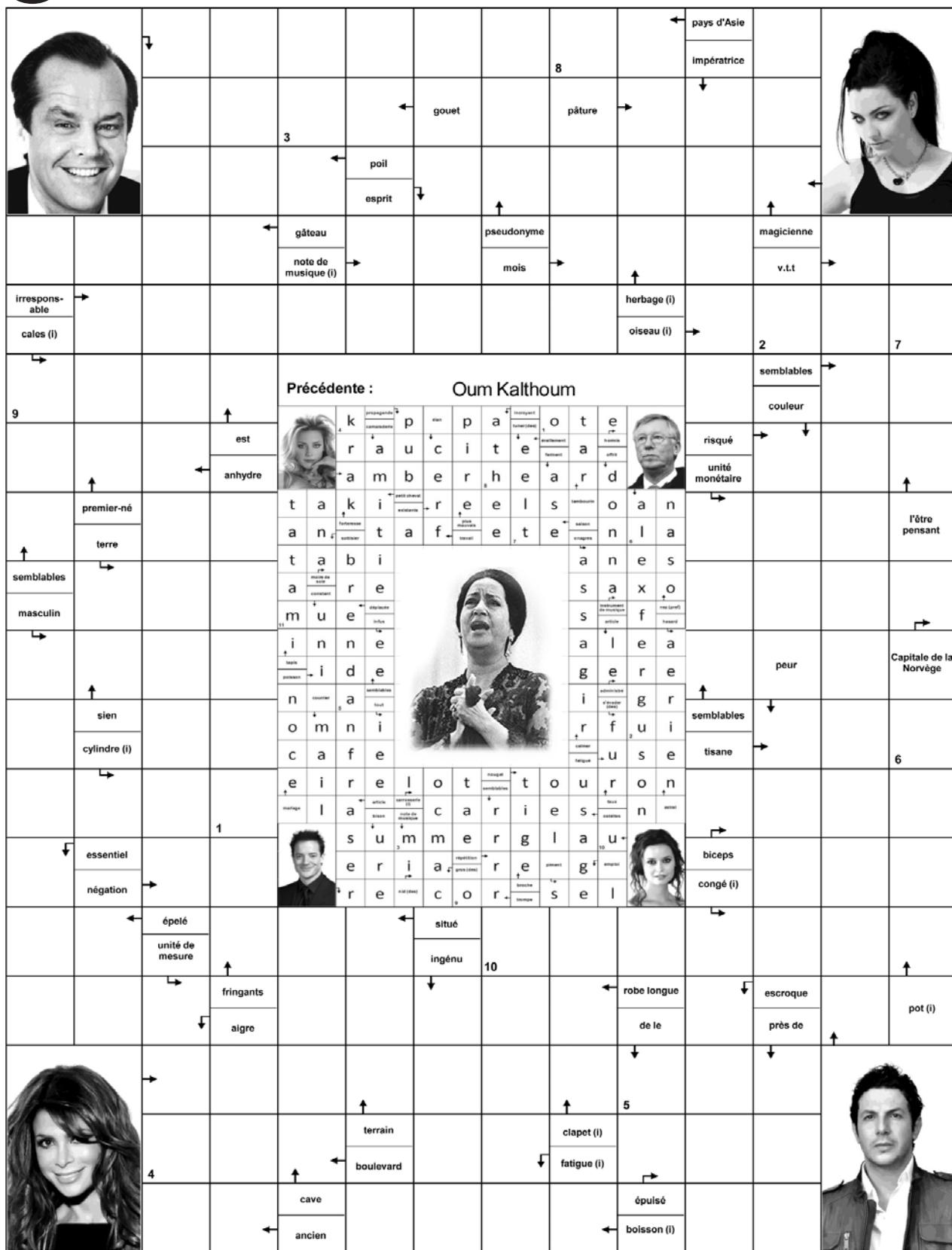
1814 : le Sénat vote la déchéance de Napoléon I^{er}.

1922 : Joseph Staline devient secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique.

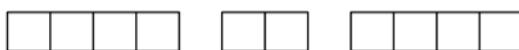
1948 : signature du plan Marshall.

1990 : Petar Mladenov est élu Président de la République en Bulgarie.

N° 64



L'un des symboles du centre de l'Italie



BASKET-BALL**DIVISION NATIONALE «DAMES»
1^{er} tournoi Play-offs
ce week-end
à Batna**

Le premier tournoi Play-offs du championnat d'Algérie de basket-ball, division nationale «dames», se déroulera ce week-end à Batna avec la participation des six premiers à l'issue de la première phase du championnat. La deuxième phase du championnat se déroulera sous forme de tournois regroupant six clubs, dont le premier au classement sera sacré champion d'Algérie de la saison 2014-2015, et représentera l'Algérie à la Coupe d'Afrique des clubs champions. A l'issue de la première phase du championnat qui s'est terminée fin février, le GS Pétroliers, champion d'Algérie sortant et vainqueur du tournoi d'Excellence, s'est adjugé la première place sans aucune défaite avec un total de 24 points, suivi de l'OC Alger et de Marine Hussein-Dey.

**Programme du 1^{er} tournoi Play-offs à Batna :
Vendredi :**

15h00 : Marine Hussein-Dey - GS Pétroliers
16h30 : EC El-Biar - OC Alger
18h00 : USA Batna - MT Sétif

Samedi :

15h00 : OC Alger - Marine Hussein-Dey
16h30 : MT Sétif - EC El-Biar
18h00 : GS Pétroliers - USA Batna.

**SUPER-DIVISION «B» (PLAY-OFFS)
2^e tournoi
d'accès à El Eulma**

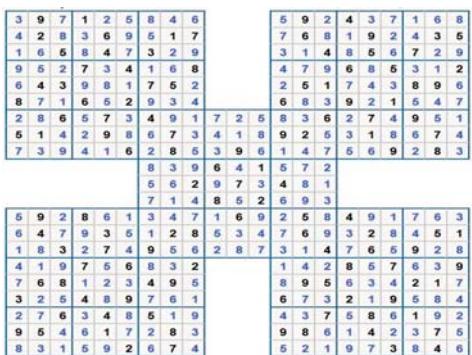
Le deuxième tournoi play-offs (accès à la Super-Division B, se déroulera vendredi et samedi à El Eulma, avec l'occasion pour les leaders de creuser l'écart en tête du classement. Le premier tournoi d'accès, disputé les 20 et 21 mars à Gué de Constantine, a vu trois équipes rester invaincues à savoir le COBB Oran, l'USM Alger et le PS El Eulma. Les play-offs de la Super-Division B regroupent les six premiers à l'issue de la première phase du championnat. Les deux premiers au classement de la phase play-offs accéderont à la Super-Division A la saison prochaine.

**Programme du 2^e tournoi d'accès à El Eulma :
Vendredi :**

15h00 : USM Alger - MC Saïda
16h30 : OM B.Abbès - CSC G. de Constantine
18h00 : COBB Oran - PS El Eulma
Samedi :

15h00 : MC Saïda - OM Bel Abbès
16h30 : CSC Gué de Constantine - COBB Oran
18h00 : PS El Eulma - USM Alger

Classement	Pts	J
1. COBB Oran	4	2
2. USM Alger	4	2
3. PS El Eulma	4	2
4. CSC Gué Constantine	2	2
5. MC Saïda	2	2
6. OM Bel Abbès	2	2

Sudoku N°910**SPORTS****GRAND-PRIX FAA (3^e JOURNÉE)****Les minimas pour les championnats arabes en point de mire de plusieurs athlètes**

La 3^e journée du Grand prix 2015 de la fédération algérienne d'athlétisme (FAA), prévue samedi après-midi au stade annexe d'athlétisme de l'Office du complexe «Mohamed Bouïdja», sera une belle opportunité pour plusieurs athlètes afin de tenter de réaliser les minimas de participation aux championnats arabes du Bahreïn.

Les Championnats arabes auront lieu du 22 au 25 avril et huit places sont déjà assurées pour l'Algérie, a-t-on appris mercredi au



près de la cellule de communication de la FAA.

Parmi, les postulants aux minimas exigés pour le rendez-vous arabe figurent

Lyes Mokkeddel (110 m haies), Issam Nima, (longueur) Mohamed Belfarar (800 m), Mohamed Belbachir (800), Belebiodh Ro-

maissa (longueur) et autres Imad Touil (1500 m), ajoute la même source.

Intervenant un peu tôt par rapport à la saison de compétition, les championnats arabes seront «très relevés». «Il y a lieu de relever, l'absence jusqu'à présent, des spécialistes du demi-fond algériens qui ont jusqu'au 11 avril 2015 pour réaliser les minimas», conclut la FAA, citant les plus en vue, à l'image de Amina Bettiche, Touil, Barakoum Drici ou Souad Ait Salem.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS**Victoire du GS Pétroliers devant Vision d'Uganda (3-0)**

Le GS Pétroliers s'est imposé devant Vision d'Uganda sur le score de 3 sets à 0 (25-21, 25-14, 25-14), en match de classement de la 5^e à la 8^e places du championnat d'Afrique des clubs champions dames de volley-ball, disputés mercredi au Caire. Les Pétrolières disputeront leur dernier match samedi pour les 5^e et 6^e places face à Revenue du Rwanda qui s'est imposé devant le FAP du Cameroun 3 sets à 0 (25-20, 25-23, 25-14). Les GS Pétroliers, champion d'Afrique sortant, s'est incliné en quart de finale face à Pipekine du Kenya (3-0).

Résultats des matchs de classement du championnat d'Afrique des clubs champions dames de volley-ball, disputés mercredi au Caire:

De la 5^e à la 8^e places :
Revenue (RWA) - FAP (CAM) 3-0 (25-20, 25-23, 25-14)
GS Pétroliers (ALG) - Vision (UGA) 3-0 (25-21, 25-14, 25-14)
De la 9^e à la 12^e places :
Injus (CMR) - KBC (KEN) 3-0 (25-22, 25-13, 25-21)
Arsu (SEY) - Kutwano (BOT) 3-0 (25-20, 25-23, 25-14).

**COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN
Assemblée générale ordinaire samedi à Alger**

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) samedi à 16h00 au siège de l'opérateur de téléphonie mobile Babil à Bab-Ezzouar (Alger). Les membres de l'AG procéderont à cette occasion à l'approbation du procès verbal de l'AGO du 22 mars 2014, du bilan moral et financier du même exercice et assisteront à la lecture du rapport 2014 du commissaire aux comptes.

La composante de l'assemblée générale validera aussi lors de cette AGO qui intervient à mi-chemin du mandat olympique (2013-2016), le plan d'action et le budget prévisionnel de l'année 2015.

«La prochaine AGO sera propice pour dégager des solutions à même de booster le sport algérien et envisager une vision stratégique plus ambitieuse», avait souhaité dernièrement le président de l'instance olympique algérienne Mustapha Berraf dans une déclaration à l'APS.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BADMINTON DES U-15**7 athlètes
dont trois filles
prendront part
à la compétition
continentale**

La sélection algérienne de badminton des moins de 15 ans (U15), composée de 7 athlètes, dont trois filles, s'est envolée mercredi pour le Caire (Egypte) afin de participer aux Championnats d'Afrique de badminton, de la catégorie prévus du 4 au 9 avril.

Ce rendez-vous sera scindé en deux parties, la première du 4 au 6 du mois courant pour les compétitions par équipes, alors que la deuxième concernera les épreuves de l'individuel (7-9 avril).

La sélection algérienne est encadrée par Fatah Bettahar et son adjoint Maamar Salim Nourine.

Liste des athlètes algériens:

- Larbaoui Sifeddine
- Ouchefoune Abdelaiz
- Kessari Mohamed Amine
- Medel Skander Tahar
- Mazri Lynda
- Ouchefoune Malak
- Chekkal Imene

Entraîneurs: Bettahar Fateh - Nourine Maamar Salim

S o l u t i o n**Mots Croisés N°910**

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HILL■IAXARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°910

VESPERTILION
ARMURE■NEGRE
TR■NO■CROUTE
IENISSEI■AH■
CUISTOT■ANES
IRM■RU■ALOSE
N■BEATITUDES
ALERTE■AMOS■
TAS■ENCLINE■
EU■T■ELAN■LP
URRAQUE■ENEE
REAGIR■GREVE

STAGE DES VERTS À DOHA

Gourcuff défend son choix

L'entraîneur de la sélection algérienne de football Christian Gourcuff, s'est défendu d'avoir fait un mauvais choix en optant pour la capitale qatarie comme lieu du précédent stage déroulé du 23 au 30 mars et au cours duquel les Verts ont affronté en amical les sélections du Qatar et d'Oman.

«Je savais que notre regroupement à Doha allait nous être utile au vu des infrastructures sportives de premier ordre dont dispose le Qatar, ainsi que les conditions de préparation idéales qu'offre ce pays, ce qui nous a permis d'appliquer à la lettre le programme tracé», a déclaré le technicien français au site de la télévision qatarie, Al-Kass.

Le choix de Doha a soulevé des critiques de certains observateurs et spécialistes estimant que la sélection algérienne était censée plutôt pro-



fiter de cette date de la fédération internationale de football (Fifa) pour se frotter à des équipes d'un niveau meilleur et gagner ainsi en expérience et en maturité.

Lors de leur premier match dans le cadre de leur stage qatari les Verts se sont inclinés face à la sélection locale (1-0), avant de se rebattre au cours du second test en étrillant Oman (4-1).

«Nous n'étions pas bons

pendant le premier match, alors que nous avions table sur une victoire pour poursuivre le travail avec un moral au beau fixe. J'ai constaté un sensible relâchement de la part de mes joueurs, qui ont toutefois rectifié le tir face à Oman, pour terminer ainsi en beauté ce regroupement».

Par ailleurs, Gourcuff, qui a eu une expérience au Qatar lorsqu'il avait entraîné Al-Gherrafa (2002-2003), a es-

timé que son passage dans ce club l'avait beaucoup aidé dans sa mission en sélection algérienne où il avait succédé au Bosnien, Vahid Halilhodzic, en août 2014.

«Le fait d'avoir passé une année au Qatar m'a permis de faire connaissance de la culture arabe et musulmane et aussi de la mentalité du joueur arabe et des supporters, ce qui m'a facilité l'adaptation lorsque j'ai atterri en Algérie», a-t-il souligné.

Au passage, l'ex-driver du FC Lorient (Ligue 1, France) a révélé qu'il était sur le point de vivre une nouvelle expérience dans le championnat qatari cette saison, avant que l'offre reçue de la part de la fédération algérienne de football (FAF) ne lui fasse changer d'avis. Il n'a néanmoins pas soufflé mot sur l'identité du club avec lequel il allait s'engager, alors qu'à l'époque la presse locale l'avait annoncé proche de Lakhwiya ou d'Al-Gherrafa.

INFRASTRUCTURES

Tahmi :

«Les travaux de réhabilitation du stade d'Annaba débuteront en mai prochain»



Les travaux de réhabilitation du stade du 19 mai 1956 d'Annaba débuteront en mai prochain et dureront 12 mois, a indiqué le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, mettant l'accent sur la nécessité d'exploiter cette importante infrastructure sportive en Algérie.

«Tout est fin prêt pour que les travaux de réhabilitation de ce grand stade soient entamés en mai prochain pour prendre fin en mai 2016. Il est temps que cette infrastructure soit exploitée, car il n'est pas normal qu'un stade de plus de 60.000 places soit fermé», a déclaré Tahmi sur Dzai TV. Le stade d'Annaba avait accueilli par le passé plusieurs rencontres officielles et amicales de l'équipe nationale, mais son état s'est sensiblement détérioré depuis quelques années. Il a été finalement fermé la saison dernière. La réhabilitation du stade du 19 mai entre dans le cadre des préparatifs de l'Algérie pour abriter la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), si elle hériterait de l'organisation de cette manifestation. Elle est en course avec le Gabon, le Ghana et l'Egypte, et le verdict sera prononcé par la Confédération africaine de football (CAF) le 8 avril en cours à l'issue du vote des membres de son bureau exécutif prévu au Caire.

LIGUE 1 FRANÇAISE

Ghezzal a toujours la confiance de l'entraîneur de Lyon



Le néo-international algérien, Rachid Ghezzal, bénéficie toujours de la confiance de son entraîneur à l'Olympique Lyonnais, Hubert Fournier, a indiqué ce dernier, même s'il l'a aligné pour moins d'une mi-temps seulement lors de l'avant-dernière sortie de l'actuel dauphin du championnat de Ligue 1 française de football sur le terrain de l'OG Marseille. «Ghezzal fait toujours partie de mes plans, et si je l'ai fait sortir en première mi-temps du match face à l'OM, c'est parce qu'il était dans un jour sans», a expliqué le driver du club rhodanien à la presse locale.

Peu avant ce match soldé par un nul (0-0), le milieu offensif algérien

venait juste de recevoir sa première convocation pour porter le maillot national. Sa mauvaise prestation face à l'OM lui a coûté de suivre du banc de touche tout le temps de la rencontre suivante qui a vu son équipe s'incliner à domicile face à l'OGC Nice (2-1).

L'entraîneur de Lyon s'est montré, en outre, confiant en les possibilités de son joueur algérien de revenir en force dans les prochains matchs. «Je suis persuadé que le match de Marseille va lui servir de leçon afin de corriger ses erreurs», a-t-il encore dit.

Ghezzal (23 ans) a signé sa première sélection jeudi dernier lors de la défaite de l'équipe d'Algérie face au Qatar (1-0) en match amical disputé à Doha. Il a été aligné d'entrée à l'occasion, avant qu'il ne cède sa place à un coéquipier à la mi-temps. Lors du match suivant contre Oman (victoire 4-1), le frère cadet de l'ex-international algérien Abdelkader (Parme, Italie), a fait son apparition sur le terrain dans les dernières minutes de la partie.

ECOLES DE LA FONDATION DE L'ÉQUIPE DU FLN

16 wilayas au 3^e tournoi national de Bordj Bou Arreridj



Des équipes de 16 wilayas du pays prennent part, depuis mercredi, au 3^e tournoi national des écoles de football U-15 de la Fondation de l'équipe du Front de Libération nationale (FLN), a-t-on constaté. La cérémonie d'ouverture de ce tournoi qui coïncide avec la célébration du 57^e anniversaire de la création de l'équipe du FLN a eu lieu à la salle omnisports Saâd-Bouaïba en présence de plusieurs figures de cette glorieuse formation, à l'image de Mohamed Soukhane, de Saïd Amara, de Mohamed Maouche et d'Abdelhamid Zouba.

Ce dernier a indiqué, dans une déclaration à APS, que l'objectif de l'organisation de ce genre de tournois «consiste à mettre en avant les efforts déployés tout au

long de l'année par les formateurs (à) et à contribuer à la promotion du football national».

Pour l'ancien entraîneur du «onze» national, «la formation passe par ce genre de tournois qui permettent de donner une impulsion renouvelée au football algérien et d'offrir l'occasion aux jeunes pousses de s'exprimer». Le secrétaire général de la Fondation de l'équipe du FLN, Mohamed Maouche, se félicite de la bonne organisation du tournoi, a souligné que les techni-

cien de la Fondation, présents dans 43 wilayas, «sont d'abord des éducateurs avant d'être des entraîneurs car le sport est un complément de l'éducation». Les phases préliminaires du tournoi de trois jours, se dérouleront au stade Messaoud-Bouzidi, au chef-lieu de wilaya, et au stade communal de Medjana, tandis que la finale, prévue vendredi, aura pour théâtre le stade Messaoud-Bouzidi, selon le directeur de la jeunesse et des sports, Youcef Feradi.

LIGUE 1 (SANCTIONS)

Un match à huis clos pour le RCA

Le RC Arbaâ disputera à huis clos son prochain match à domicile face au NA Hussein Dey pour le compte de la 26^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne sur décision de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), indique cette instance mercredi. Cette sanction est justifiée par le «jet de projectiles avec faits aggravants et pour mauvaise organisation», lors de la rencontre face au MO Béjaïa (victoire 1-0), samedi dernier au stade communal de Larbaâ dans le cadre de la 24^e journée, ajoute la même source. «Ezzarga», qui partage la 4^e place au classement avec l'USM Alger et qualifiée aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, devra également s'acquitter d'une amende de 100.000 DA. Pour sa part, le joueur du MC Alger, Amir Karaoui, expulsé lors de la victoire de son équipe sur le terrain de la JS Kabylie (2-1) samedi passé, a été suspendu pour un match ferme, en plus d'une amende de 50.000 DA, pour «comportement anti sportif». Méme sanction a été infligée à l'entraîneur assistant du MCA, Aguas Raoul Antonio, refoulé du terrain au cours du même match pour « contestation de décision ».

LIGUE DES CHAMPIONS

«Nous ne nous préoccupons ni de la gloire de l'ESS ni de ses titres»

Le Real de Banjul «croit en ses forces» et ne se préoccupe «ni de la gloire de l'équipe de Sétif, ni de ses titres», a déclaré hier à l'APS le directeur technique de l'équipe gambienne, le Belge Franky Van de Velde, à moins de 48 heures du match retour des 16es de finale de la Ligue des champions entre les deux formations. Avec son optimisme bâti, le technicien venu du Plat Pays ajoute que son équipe s'est déplacée dans la capitale des Hauts Plateaux «pour battre, vendredi soir, le champion d'Afrique sur ses terres et devant son public et retourner à Banjul avec la qualification en poche». Coup de bluff, excès de confiance ou «stratégie de campagne» ? Van de Velde, rencontré dans le hall de l'hôtel sétifien où le Real a pris ses quartiers depuis cinq jours, met en avant l'expérience de son équipe qui, rappelle-t-il, a disputé «100 matches en compétitions continentales et sait à quoi s'en tenir». Pour le technicien belge, le match aller (1-1) a été «complètement dominé» par son équipe qui s'est fait reprendre au score «contre le cours du jeu». Il soutient aussi que la pression «sera sur les épaules des Sétifiens». Kheïredine Madoui et sa bande sont avertis.

APS

25E JOURNÉE DE LA LIGUE 2 «MOBILIS»

L'USM Blida proche du ticket de l'accession

Said Ben

La 25e journée de Ligue 2 «Mobilis» de football, prévue aujourd'hui et demain, pourraient bien, profiter au leader actuel l'USM Blida pour assurer son accession en Ligue 1 compte tenu de la différence de points entre lui et ses poursuivants immédiats au moment où le choc qui aura lieu à Relizane sera bien suivi par les adeptes de cette ligue 2 avec ce match indécis RC Relizane (2e-35 points) et l'Olympique de Médéa (4e avec 31 points). Avec donc neuf points d'écart sur le RCR, l'USMB doit nécessairement gagner son match à domicile en recevant le CA Bordj Bou Arreridj qui se trouve à la 6e place avec 28 points.

Une bonne aubaine pour les joueurs de la ville des Roses afin de creuser l'écart et surtout assurer avant terme l'accession. Seulement, les joueurs du coach Moussa se doivent d'être vigilants car théoriquement même le CABBA pourrait jouer l'accession du fait que les trois premiers classés accéderont en Ligue 1. Donc une victoire de Bordj remet les

gars des Hauts plateaux sur une bonne voie pour le podium synonyme justement d'accession. D'où l'enjeu de cette partie qui s'annonce plus importante pour Blida qui joue à domicile alors que Bordj Bou Arreridj jouera sans aucune pression. Pour sa part, le DRA Tadjenane qui ne parle que d'accession effectuera un périlleux déplacement à Hadjout où l'attend de pied ferme l'USMMH qui n'a aucun droit à l'erreur afin d'éviter le purgatoire. Véritable surprise de cette Ligue 1, Tadjenane jouera donc très gros à Médéa. Les poulauds de Bougherara sont déterminés à réaliser un bon résultat en déplacement, seulement face à une équipe qui joue sa survie, c'est une mission bien compliquée. En tous cas, le suspense est bien garanti dans ce choc. Dans le bas du tableau, le choc des mal classés est intéressant à suivre puisque le perdant s'enfoncera un peu plus vers le purgatoire. La JSMB (12e) et l'ESMB (15e) vont s'affronter donc dans un match «décisif» alors qu'il ne reste plus que six journées et le moindre point perdu vaudrait son pesant d'or. Une autre équipe est aussi

concernée par la relégation et il s'agit du WA Tlemcen (14e) qui doit recevoir une équipe de l'US Chaoui qui joue très bien hors de son fief. Les joueurs du coach Mehdaoui sont avertis eux qui n'ont pas droit à un autre résultat qu'une victoire pour maintenir l'espoir de rester en Ligue 2. Les matchs CA Batna - AB Merouana, AS Khroub - Amel Boussâada et CRB Aïn Fekroun - MC Saïda ne seront pas moins palpitants, car mettant aux prises des équipes en manque de points et avec des objectifs diamétralement opposés. Enfin à noter que demain, samedi un choc opposera le RC Relizane à l'O. Médéa dans un match à six points pour les deux concernés. Alors si Blida perd à domicile aujourd'hui, ce serait



concerné par la relégation et il s'agit du WA Tlemcen (14e) qui doit recevoir une équipe de l'US Chaoui qui joue très bien hors de son fief. Les joueurs du coach Mehdaoui sont avertis eux qui n'ont pas droit à un autre résultat qu'une victoire pour maintenir l'espoir de rester en Ligue 2. Les matchs CA Batna - AB Merouana, AS Khroub - Amel Boussâada et CRB Aïn Fekroun - MC Saïda ne seront pas moins palpitants, car mettant aux prises des équipes en manque de points et avec des objectifs diamétralement opposés. Enfin à noter que demain, samedi un choc opposera le RC Relizane à l'O. Médéa dans un match à six points pour les deux concernés. Alors si Blida perd à domicile aujourd'hui, ce serait

une très bonne opportunité pour l'une comme pour l'autre équipe de réduire l'écart qui le sépare du leader. Mais, pour le moment nul ne sait quels résultats donneraient les langages des terrains...

S.B.

Programme :

Aujourd'hui à 15h00 :
AS Khroub - A. Boussâada
WA Tlemcen - US Chaoui
CRB Aïn Fekroun - MC Saïda
USM Blida - CA Bordj Bou Arreridj
USMMH Hadjout - DRB Tadjenane
CA Batna - AB Merouana
16h00 :
JSM Béjaïa - ESM Koléa
Demain (15h00) :
RC Relizane - O. Médéa

(GR. CENTRE)

Demand (15h00)

USFBB Arréridj - CRBD El Beïda (13H)
Paradou AC - NARB Réghaïa
JSD Jijel - WR M'sila
IBK El Khechna - MC Mekhdama
WA Boufarik - IB Lakhdar (Huis clos)
ES Berrouaghia - USO Amizour
JSM Chérâga - RC Kouba
JS Hai El Djabel - USM Chérâga

Classement :

	Pts	J
1. RC Kouba	46	24
2. Paradou AC	45	24
3. JSD Jijel	41	24
4. IB Lakhdar (36	24
5. USFBB Arréridj	35	24
6. JSM Chérâga	33	24
7. CRB Dar El-Beïda	33	24
8. WR M'sila	31	24
9. US Oued Amizour	31	24
10. JS Hai El-Djabel	29	24
11. IBK El-Khechna	28	24
12. NARB Réghaïa	27	24
13. WA Boufarik	25	24
14. MC Mekhdama	22	24
15. ES Berrouaghia	20	24

(GR. EST)

Aujourd'hui (15h00) :

JSM Skikda - USM Khencela
HBC Laïd - USM Ain Beïda
US Biskra - E. Collo

Demand (15h00) :

USM Annaba - CRVillage-Moussa
ASA M'lila - WAR Djamel (Huis clos)
NC Magra - ES Guelma
MSP Batna - NRB Tougourt
MO Constantine - Hamra Annaba

Classement :

	Pts	J
1) JSM Skikda	47	24
2) MO Constantine	39	24
-) USM Ain Beïda	39	24
4) US Biskra	38	24
5) Hamra Annaba	37	24
6) NC Magra	36	24
7) NRB Tougourt	35	24
8) HBC Laïd	32	24
9) MSP Batna	31	24
10) USM Khencela	29	24
-) USM Annaba	29	24
12) ES Guelma	28	24
13) AS Aïn M'lila	27	24
14) CR V-Moussa	26	24
15) E. Collo	25	24
16) WAR Djamel	20	24

(GR. OUEST)

Aujourd'hui (15h00) :

SA Mohammadia - US Remchi
GC Mascara - SKAF Khemis

Demand (15h00) :

CRB Sendjas - IS Tighennif
CRB Ben Badis - RCB Oued Rhiou
JSM Tiaret - OM Arzew
CC Sig - SCM Oran
ES Mostaganem - MB Hassasna
ES Araba - WA Mostaganem

Classement:

	Pts	J
1. OM Arzew	49	24
2. ES Mostaganem	48	24
-) SCM Oran	48	24
4. US Remchi	39	24
5. JSM Tiaret	38	24
6. SA Mohammadia	37	24
7. WA Mostaganem	36	24
8. GC Mascara	34	24
9. CRB Sendjas	33	24
10. RCB Oued Rhiou	32	24
11. SKAF Khemis	27	24
- IS Tighennif	27	24
13. CC Sig	26	24
- MB Hassasna	26	24
15. CRB Ben Badis	19	24
16. ES Araba	9	24

CHAMPIONNAT AMATEUR (GR. CENTRE)

Mustapha Sebaâ décline l'offre du RC Kouba

L'entraîneur Mustapha Sebaâ a décliné l'offre du RC Kouba (Div. Amateur de football / Gr. centre), pour succéder à Mustapha Biskri, démissionnaire, a appris l'APS mercredi auprès du président Samir Baha. «Les négociations avaient considérablement avancé avec Sebaâ. Nous étions même sur le point de conclure la transaction lorsqu'il m'a informé

mercredi qu'il renonçait à diriger l'équipe. Un revirement qui m'a obligé à relancer la prospection pour trouver un autre entraîneur», a affirmé à l'APS le premier responsable du Raed. Mustapha Biskri avait décidé de jeter l'éponge le 21 mars dernier, suite à la défaite en déplacement (2-1) face au WA Boufarik, en match comptant pour la 23e journée du Championnat

Amateur. Le RCK a songé dans un premier temps à engager l'ancien N°7 du club, Youcef Ladadj, avant de se rétracter, car ce technicien détient une licence CAF C, qui suivant les règlements en vigueur «ne lui permet pas d'entraîner une équipe de ce palier», souligne Baha. Le dirigeant koubéen a indiqué par ailleurs que le nouvel entraîneur du Raed sera connu «au plus tard jeudi» ajoutant que pour le moment il «Préfère faire son nom». Quatre entraîneurs se sont déjà succédés à la barre technique du RCK depuis le début de la saison en cours. Il s'agit de : Hocine Zekri, Mohamed Benlaâradj, Salim Menad et Mustapha Biskri. Le Raed, leader du groupe centre avec 46 points est bien parti pour retrouver la Ligue 2 «Mobilis».



PROGRAMME DES RENCONTRES

Championnat d'Algérie inter-régions (24e journée)

(GR. CENTRE-OUEST)

(GR. OUEST)

(GR. CENTRE-EST)

(GR. EST)

Classement	Pts	J	Classement	Pts	J	Classement	Pts	J	Classement	Pts	J
1. CR Beni Thour	56	23	1. ASB Maghnia	54	23	1. USM Tlemcen	46	23	1. NRB Gremar	47	23
2. CRB Ain Oussera	47	23	2. CRB Hennaya	50	23	2. CRB Boumerdès	46	23	2. NRB Bougâa	46	23
3. Hydra AC	34	23	3. USM Oran	47	23	3. USM Béni Douala	43	23	3. CRB Bougâa	34	23
4. CRB Boukadir	33	23	4. MB Sidi Chahmi	45	23	4. IRB Berhoun	34	23	4. CRB Boumerdès	33	23
5. IRB Aïn El H'djar	32	23	5. JSE Abdelkader	35	23	5. CRB Djellal	32	23	5. CRB Boumerdès	32	23
6. CRB Tissemsilt	32	23	6. NRB Bethioua	31	23	6. CRB Ghedir	32	23	6. CRB Djellal	30	23
7. SC Aïn Defla	31	23	7. SC Mécheria	29	23	7. CRB Ghedir	31	23	7. CRB Boumerdès	29	23
8. ATMH Messaoud	31	23	8. ZSA Témouchent	28	22	8. CRB Ghedir	31	23	8. CRB Boumerdès	29	23
9. FCB Frenda	31	23	- CRB Sfisef	28	23	9. CRB Djellal	30	23	9. CRB Boumerdès	29	23
10. IR Ouled Nail	30	23	- JS Sig	28	23	10. FC Bir El-Arch	28	23	10. FC Bir El-Arch	26	23
11. MBH Messaoud	30	23	11. CR Témouchent	27	23	11. MB Rouïssat	25	23	11. CRB Djellal	25	23
12. ESB Dahmouni	28	23	12. IRB Maghnia	25	23	12. RC Bougâa	24	23	12. CRB Djellal	25	23
13. ORB Oued Fodda	27	23	13. USB Hassi R'mel	24	23	13. CRB Bougâa	24	23	13. CRB Bougâa	22	23
14. ARB Ghrib	27	23	14. JS Guir Abadla	22	22	14. JS Guir Abadla	22	23	14. JS Guir Abadla	21	23
15. WAB Tissemsilt	25	23	- HB El Bordj	22	23	- WA Rouïba	24	23	- WA Rouïba	21	23
16. IB Mouzaïfa	23	23	16. CRB Bougâb	8	23	- ES El-Ghazlane	24	23	- ES El-Ghazlane	21	23

60 MILLIONS SUR LA TABLE POUR KOKE ?

D'après le quotidien *As*, Chelsea devrait rapidement passer à l'offensive afin de s'attacher les services du joueur de l'Atletico Madrid, Koke. Le milieu de terrain international espagnol (15 sélections), qui est âgé de 23 ans, a distribué 9 passes décisives et inscrit 2 buts en 23 matchs de Liga cette saison. Selon le quotidien, le club londonien serait disposé à mettre 60 millions d'euros sur la table pour le recruter.



EVERTON POURRAIT CONSERVER LENNON

Actuellement prêté par Tottenham à Everton, Aaron Lennon pourrait rester sur les bords de la Mersey. En effet, Roberto Martinez, l'entraîneur des Toffees a laissé entendre que Lennon pourrait définitivement s'installer définitivement à Everton s'il enchaîne les bonnes performances, dans le *Daily Star* : « Ce que nous voulons voir c'est Aaron prendre du plaisir avec son football dans les sept prochains matches, et nous verrons où cela nous amènera. »

PLUS GROS VENDEUR DE MAILLOTS DI MARIA

Angel Di Maria peine à s'imposer à Manchester United mais le club pourrait y réfléchir à deux fois avant de le laisser partir. L'Argentin est en effet le joueur qui permet de vendre le plus de maillots en Premier League, avec à lui seul 9,59% du total des maillots écoulés cette saison !

L'ancien Madrilène devance de loin Alexis Sanchez (Arsenal, 3,80%) et Diego Costa (Chelsea, 2,27%), David De Gea (Man Utd), Eden Hazard (Chelsea), Wayne Rooney (Man Utd), Radamel Falcao (Man Utd), Steven Gerrard (Liverpool), Sergio Agüero (Man City) et Robin van Persie (Man Utd) complètent le Top 10, rapporte la presse anglaise

Mancini veut mettre le paquet pour TOURÉ

Alors qu'il pourrait être poussé vers la sortie par Manchester City l'été prochain, Yaya Touré (31 ans, 22 matchs et 7 buts en

Premier League cette saison) plaît beaucoup à l'Inter

Milan. Selon *La Gazzetta dello Sport*, le milieu de terrain ivoirien est même la priorité de Roberto Mancini, et celui-ci a l'intention de consacrer une grande partie de son enveloppe allouée aux transferts pour recruter le Citizen. Les Nerazzurri comptent sur la vente des maillots de Touré et sur une hausse des abonnements provoquée par son arrivée pour rentabiliser rapidement ce transfert. Les dirigeants milanais auraient également l'intention de lui proposer un contrat jusqu'en 2020.



GIROUD

veut dépasser Alexis Sanchez

Olivier Giroud, l'attaquant d'Arsenal, espère dépasser son coéquipier Alexis Sanchez, également auteur de 13 buts en Premier League cette saison.

L'attaquant d'Arsenal, auteur de 17 buts en 26 matches toutes compétitions confondues, réalise une belle saison sous le maillot des Gunners. Il comptabilise d'ailleurs 13 réalisations et 4 passes décisives en 19 matches de Premier League malgré sa blessure (il s'était cassé le pied en août dernier) pendant presque trois mois en début de saison. Olivier Giroud est même le deuxième joueur le plus prolifique de la Premier League (un but toutes les 96 minutes), devant Harry Kane (98 minutes) et Diego Costa (102 minutes), les deux meilleurs buteurs du championnat.

L'international français n'est pas le seul Gunner à afficher 13 réalisations. Alexis Sanchez, auteur d'un début de saison dithyrambique, compte le même nombre de buts que son coéquipier. Et Olivier Giroud n'a qu'un objectif : le dépasser. « Je ne vais pas dire de bêtises sinon ça va être repris (rires), mais pourquoi pas finir devant Alexis ? On se titre un peu la bourse tous les deux, on en est 13 buts (en Premier League, ndlr) et j'aimerais bien en marquer encore quelques-uns pour aider l'équipe à atteindre ses objectifs », a confié l'international français sur RMC.

ALGÉRIE - PALESTINE

Le président du Conseil national palestinien Salim Zaanoun en visite en Algérie à partir de dimanche

Le président du conseil national palestinien Salim Zaanoun, effectuera à partir de dimanche une visite en Algérie à l'invitation du président du conseil de la nation Abdekader Bensalah, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du parlement.

M. Zaanoun aura des entretiens et des rencontres avec des responsables d'instances et institutions nationales qui porteront essentiellement sur les développements de la question palestinienne et les moyens de permettre au peuple palestinien d'instaurer son Etat indépendant. Le responsable palestinien donnera lors de son séjour à Alger une conférence intitulée «Cause palestinienne et défis», ajoute la même source.

ALGÉRIE - IRAN

Nécessité de développer et de promouvoir les relations parlementaires entre les deux pays

L'Algérie et l'Iran ont souligné la nécessité de développer et de promouvoir leurs relations bilatérales dans le domaine parlementaire et dans d'autres domaines prioritaires. Une rencontre entre le ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi, et le nouvel ambassadeur iranien en Algérie, a porté sur «l'état des relations qui lient les peuples et les gouvernements des deux Etats amis», a précisé mercredi un communiqué du ministère.

Les deux parties ont souligné la nécessité de développer et de promouvoir ces relations bilatérales «au mieux des intérêts des deux pays dans le domaine parlementaire et dans d'autres domaines prioritaires». M. Mahi a appelé à «avantage de concertation et de coopération» entre les deux pays.

AIR ALGÉRIE

Des réductions spéciales au salon «SIAHA 2015» à Oran

La compagnie aérienne «Air Algérie» a décidé de réductions «spéciales» à l'occasion du Salon international du tourisme, des voyages et du transport «SIAHA 2015», organisé à Oran. Ces réductions, en vigueur durant les journées du salon à des taux entre 50 et 85%, concernent les vols du Sud vers le Nord du pays et d'Oran vers des villes françaises et d'Europe, a-t-on appris hier auprès du stand réservé à cette compagnie. Une réduction de 50% a été décidée pour les vols des wilayas d'Adrar, Béchar, Djelfa, Ménia, El Oued, Ghardaïa, Ouargla, Touggourt, Tindouf, Tamanrasset et Illizi vers le Nord du pays, a-t-on indiqué.

Les vols d'Air Algérie en partance d'Oran à destination de Paris, Lyon, Marseille, Lille, Metz, Bordeaux, Toulouse et Montpellier bénéficient d'une réduction de 85% et ceux vers Alicante (Espagne), Frankfurt (Allemagne), Bruxelles (Belgique), Casablanca (Maroc), Istanbul (Turquie) de 60%, est-il mentionné dans un dépliant, distribué à l'occasion du salon SIAHA 2015. Les réductions sont à 70% pour les vols d'Oran via Alger en direction d'Amman (Jordanie), Beyrouth (Liban), Dubai (Emirats arabes unis), Lisbonne (Portugal), Vienne (Autriche), Moscou (Russie), Pékin (Chine), Abidjan (Côte d'Ivoire), Bamako (Mali), Dakar (Sénégal), Niamey (Niger), Nouakchott (Mauritanie) et Ouagadougou (Burkina Faso), selon la même source.

Concernant ces vols, la réduction sur la ligne Oran-Alger est à 100%. La compagnie «Air Algérie» contribue à l'organisation de la sixième édition du Salon international du tourisme, des voyages et du transport «SIAHA», qui s'achèvera samedi prochain et auquel prennent part cent exposants nationaux et étrangers.

ALGÉRIE - SUISSE

Claude Hêche : L'Algérie est un acteur clé de la sécurité en Europe

L'Algérie se révèle toujours plus un «acteur déterminant» de la sécurité en Europe, a estimé le président du Conseil des

Etats de la fédération suisse, Claude Hêche, considérant qu'elle mérite d'être soutenue pour ses efforts dans la région du Maghreb et du Sahel.

«Avec sa connaissance approfondie de toutes les communautés et ethnies de la région, l'Algérie se révèle toujours plus un acteur déterminant de la sécurité en Europe», a indiqué Claude Hêche qui a effectué dernièrement une visite de travail en Algérie, cité par le journal suisse *Le Temps*.

Il a estimé que l'Algérie, «incontournable» au Mali, en Libye et en Tunisie pour son rôle dans la lutte contre le terrorisme et ses efforts de pacification, «mérite d'être soutenue plus ouvertement par la Suisse», plaidant pour que son pays participe «pleinement» à la prochaine conférence internationale mise sur pied par Alger pour tra-



quer le financement du terrorisme.

«La Suisse a tendance à sous-estimer le rôle de l'Algérie pour la stabilité non seulement de la région méditerranéenne, mais aussi de l'Europe, en particulier francophone», a-t-il souligné, rappelant que l'Algérie elle-même est confrontée à des années «de plomb et de sang» dans la guerre menée contre les groupes terroristes.

Le président du Conseil des Etats de la fédération suisse a plaidé pour une «intensification» des relations bilatérales, «non seulement en matière de renseignement, mais aussi en matière économique», préconisant dans ce sens, «une reprise des négociations

en vue d'un accord de libre-échange entre les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et l'Algérie.

Claude Hêche, qui avait visité lors de son séjour, une association qui offre à des jeunes la possibilité d'acquérir un apprentissage de base dans les métiers de la mécanique et de l'électricité, a estimé qu'un rapprochement entre des centres professionnels en Algérie et les Hautes écoles spécialisées (HES) en Suisse romande pourrait être profitable à la fois aux jeunes à qui des stages pourraient être offerts, «mais aussi à des étudiants suisses intéressés par les perspectives qu'offre un pays jeune».

ALGÉRIE - PALESTINE

L'Algérie s'acquitte de sa contribution au budget de l'Autorité nationale palestinienne

L'Algérie a remis officiellement mercredi au Secrétariat général de la ligue arabe un chèque d'un montant de 52,8 millions dollars au titre de sa contribution au budget de l'Autorité palestinienne. L'ambassadeur de l'Algérie au Caire et son délégué permanent auprès de la ligue arabe, Nadir Larbaoui a remis mercredi, au secrétaire général de la ligue arabe, Nabil al-Arabi en présence de l'ambassadeur palestinien, Djamel Choukri, un chèque d'un montant de 52,8 millions dollars au titre de la contribution de l'Algérie au budget de l'Autorité palestinienne, indique un communiqué de la ligue arabe.

«L'Algérie aura, sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, honoré pleinement ses engagements afin de soutenir le combat du peuple palestinien et lui permettre de réaliser ses aspirations légitimes à l'instauration d'un Etat indépendant avec pour capitale Al-Qods», ajoute la même source.

Le délégué permanent de l'Algérie auprès de la Ligue arabe, Nadir Larbaoui qui intervient à la réunion préparatoire du sommet arabe, tenu mardi dernier à Sharm Al Cheikh, avait indiqué que l'Algérie avait décidé de verser le montant de 52,8 millions de dollars au titre de sa contribution au budget de l'Etat palestinien. Le délégué de la Pales-



tine avait adressé ses remerciements au président et au gouvernement algériens pour le soutien permanent de l'Algérie à la cause palestinienne et sa contribution constante au budget de l'Autorité palestinienne.

La décision algérienne a été saluée par les délégués permanents des Etats arabes.

TAMANRASSET

Attribution en cours de 3.000 lots de terrain à bâtrir à In-Salah

Un total de 3.000 lots de terrain destinés à l'auto-construction est en cours d'attribution à leurs bénéficiaires, dans la commune d'In-Salah (Tamanrasset), a-t-on appris hier du vice-président de l'Assemblée populaire de cette commune.

Ces lots de terrains sont localisés dans sept sites retenus par la commune, à savoir dans les localités d'El-Baraka, El-Salha-Ouest, El-Salha-Est, Hassi Lahdjar et Igousteène, et les quartiers de Deghamcha (ksar El-Merabtine) et El-Zaouia (ksar el-Arab) à In-Salah, a précisé Ahmed Abou Bile.

De ce programme, 1.000 lots de terrain ont été déjà attribués, 1.000 autres sont en cours de distribution, tandis



que l'opération d'attribution des 1.000 parcelles restantes, dont les procédures administratives différentes et le choix des bénéficiaires ont été finalisées, sera entamée dans le courant de la semaine prochaine, a fait savoir le

même responsable élu. La superficie globale de ces lots de terrain avoisine les 65 hectares, à raison d'une moyenne de 210 m2 par parcelle, sachant que les bénéficiaires éligibles ouvrent droit aussi à une aide de l'Etat d'un (1) million DA chacun pour la réalisation des travaux de construction de leur habitation.

Cet «ambitieux» programme contribuera à résoudre le problème du logement dans cette commune et à atténuer la pression sur les programmes de logements de type public locatif, en plus de lutter contre les constructions anarchiques et de générer des emplois, a souligné le même responsable.

APS